CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

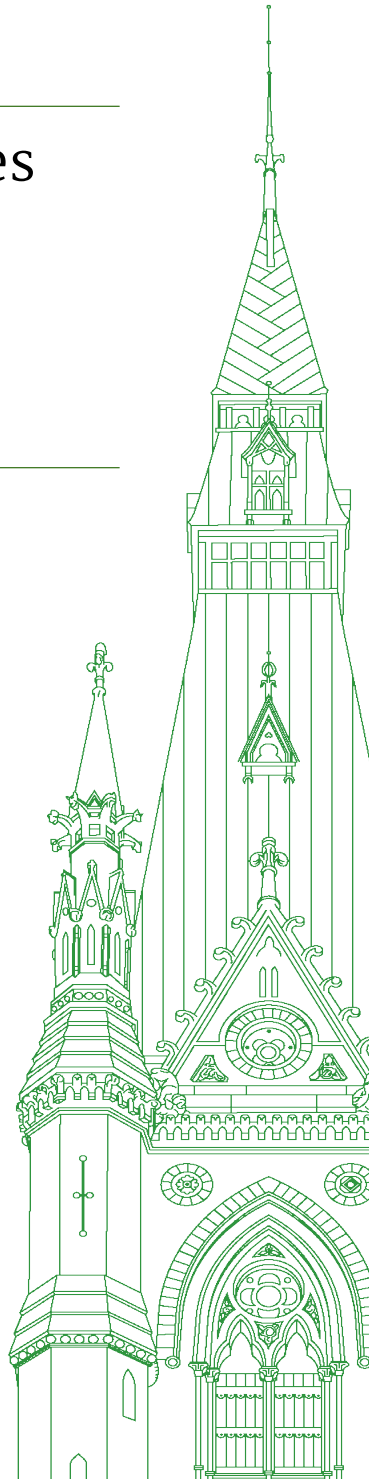
45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

Comité permanent des pêches et des océans

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 052

Le lundi 2 novembre 2026



Présidente : Hedy Fry

Comité permanent des pêches et des océans

Le lundi 2 novembre 2026

● (1530)

[*Traduction*]

Le vice-président (Mel Arnold (Kamloops—Shuswap—Central Rockies, PCC)): Bonjour à tous. Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la réunion numéro 52 du Comité permanent des Pêches et des Océans. Conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité se réunit pour poursuivre son étude sur les populations de saumon de l'Atlantique.

Conformément au Règlement, la séance d'aujourd'hui se déroule selon une formule hybride. Je pense que toutes les personnes ici présentes, et en particulier celles qui participent en ligne, savent utiliser les boutons d'interprétation qui figurent sur leur écran.

Je vous rappelle à tous de placer vos oreillettes loin de votre microphone lorsque vous ne les utilisez pas et de couper votre micro lorsque vous ne parlez pas.

Les témoins et les membres du Comité peuvent poser des questions en français ou en anglais. Si vous avez besoin de l'interprétation, veuillez prendre un instant dès maintenant pour préparer votre oreillette et sélectionner à l'avance le canal d'écoute de votre choix, afin de profiter pleinement du temps que nous avons réservé aux questions et réponses.

Toutes les remarques doivent être adressées à la présidence.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins du ministère des Pêches et des Océans. Nous accueillons Diane Allan, sous-ministre adjointe principale, Politiques stratégiques. Je crois que Mme Allan va présenter ses collègues; nous allons donc commencer tout de suite par ses observations liminaires, dont la durée ne devra pas dépasser cinq minutes. Allez-y.

Diane Allan (sous-ministre adjointe principale, Politiques stratégiques, ministère des Pêches et des Océans): Bonjour, monsieur le président et chers membres du Comité.

Je suis Diane Allan, et je suis sous-ministre adjointe principale du Secteur des politiques stratégiques du ministère des Pêches et des Océans. À ce titre, j'appuie l'élaboration d'avis stratégiques et de partenariats qui favorisent des pêches durables, des écosystèmes aquatiques sains et la conservation à long terme des ressources aquatiques du Canada. À ce rôle, je travaille avec les secteurs et les partenaires afin de relever des problèmes complexes liés aux pêches et à la conservation, comme ceux auxquels est confronté le saumon de l'Atlantique.

Aujourd'hui, je suis accompagnée de mes collègues Kate Ladell, directrice générale de la Gestion des écosystèmes et de la biodiversité; Bernard Vigneault, directeur général de la Direction des sciences des écosystèmes; Mark Waddell, directeur général de la Gestion des ressources halieutiques et Mario Gaudet, directeur de la gestion des pêches pour la région du Golfe.

J'aimerais d'abord souligner que je me trouve sur le territoire traditionnel du peuple algonquin anishinabe.

Je vous remercie de m'avoir accordé l'opportunité de venir parler du déclin des populations de saumon de l'Atlantique et des efforts déployés par le ministère pour favoriser leur conservation et leur rétablissement.

Pêches et Océans Canada veille à ce que les pêches du Canada demeurent durables, productives et résilientes, tout en protégeant les poissons, leur habitat et les écosystèmes aquatiques qui sont essentiels au bien-être environnemental, culturel, social et économique du Canada. Le ministère soutient ces objectifs grâce à un leadership en matière de politiques stratégiques, à la science, à la gestion des pêches, à la protection et à la restauration de l'habitat, à la collaboration avec les partenaires autochtones et les intervenants, ainsi qu'à des investissements ciblés, comme les Fonds des pêches, qui favorisent l'innovation, la durabilité et la conservation dans l'ensemble du secteur.

Le saumon sauvage de l'Atlantique est une espèce emblématique profondément liée aux communautés de l'Est canadien. Il revêt également une profonde importance pour les peuples autochtones. En effet, le saumon de l'Atlantique est étroitement lié à leur culture, à leur identité, à leurs traditions et à leurs modes de vie.

Reconnaissant la nécessité d'une action coordonnée et soutenue, en 2025, le gouvernement a publié la Stratégie nationale du Canada pour assurer l'avenir du saumon atlantique. Cette stratégie fournit un cadre visant à orienter l'action collective et reconnaît qu'aucune intervention à elle seule ne peut assurer l'avenir du saumon atlantique sauvage. Les efforts de conservation doivent s'attaquer aux pressions exercées tout au long de son cycle de vie, tout en tenant compte des différences régionales quant à l'état des populations et aux menaces auxquelles elles sont confrontées.

Malgré des décennies d'efforts en matière de gestion, d'intendance et de restauration, les populations de saumon de l'Atlantique continuent de connaître un déclin important. Celui-ci est attribuable à des pressions complexes et interreliées, notamment les changements climatiques, la dégradation de l'habitat, les obstacles au passage du poisson et la prédation. Aucune solution unique ne peut à elle seule régler ces problèmes.

Le ministère des Pêches et des Océans collabore également avec ses partenaires de recherche afin de surveiller les populations de saumon, d'évaluer les menaces et de combler les lacunes importantes dans les connaissances afin d'appuyer l'élaboration de mesures efficaces en matière de conservation. Ce travail contribue à renforcer la base de données probantes nécessaire pour orienter les décisions de politique, de gestion et d'investissement.

La gestion des pêches joue aussi un rôle important dans la conservation grâce à des mesures telles que la réduction des limites de rétention, les exigences en matière de prise et de remise à l'eau et les restrictions appliquées dans des conditions d'eaux chaudes et de faibles débits.

La stratégie a été élaborée grâce à une vaste mobilisation des peuples autochtones, des provinces, des organisations de conservation, des chercheurs et des membres de la communauté du saumon de l'Atlantique. Au printemps dernier, la ministre a également sollicité d'autres contributions dans le cadre de tables rondes provinciales et a échangé des courriers avec plus de 115 organisations, ce qui a permis de mieux définir les priorités en matière de conservation et l'approche du financement.

Maintenant que nous avons défini une orientation commune dans le cadre de la stratégie nationale, nous nous concentrons sur sa mise en œuvre. Le 31 mars, le gouvernement a annoncé une enveloppe de 81,7 millions de dollars sur cinq ans à l'appui de la conservation du saumon de l'Atlantique. Sur cette somme, 70 millions de dollars seront directement investis dans les initiatives de conservation sur le terrain menées par des organisations autochtones, les provinces, des organismes de conservation et d'autres partenaires. Par ailleurs, l'un des axes principaux de cette stratégie est la mise en place d'un réseau de rivières clés pour le saumon de l'Atlantique. L'objectif est de concentrer les efforts de conservation là où ils auront le plus d'impact, tout en reconnaissant l'importance écologique, économique et culturelle de ces cours d'eau.

Notre approche s'appuie également sur la collaboration internationale, notamment dans le cadre de l'Organisation pour la Conservation du Saumon de l'Atlantique Nord, au sein de laquelle le Canada travaille avec d'autres pays de l'Atlantique Nord confrontés à des problèmes similaires.

Au bout du compte, notre réussite ne se mesurera pas seulement aux mesures de conservation que nous mettrons en œuvre, mais aussi à leur contribution à la santé, à la résilience et à la durabilité des populations de saumons sauvages de l'Atlantique. La contribution de 81,7 millions de dollars du gouvernement du Canada constitue le plus important investissement fédéral de l'histoire en faveur du rétablissement du saumon de l'Atlantique et marque une étape importante dans les efforts de conservation. Ces enjeux sont considérables, et le rétablissement prendra du temps. Toutefois, grâce à des investissements stratégiques et à une collaboration continue avec les peuples autochtones, les provinces et nos partenaires, nous prenons des mesures concrètes pour assurer l'avenir du saumon sauvage de l'Atlantique au Canada.

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes les questions du Comité.

Merci.

● (1535)

Le vice-président (Mel Arnold): Merci beaucoup. Vous avez respecté le temps imparti.

Nous allons commencer dès maintenant par la première série de questions de six minutes.

Monsieur Small, allez-y.

Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens à souhaiter la bienvenue aux fonctionnaires qui sont présents aujourd'hui pour cette étude très importante.

Depuis 2017, ce comité a mené trois études — l'une sur le saumon de l'Atlantique, une deuxième sur le bar rayé et une troisième sur la prédation par les pinnipèdes — qui ont toutes identifié la prédation par les phoques comme un facteur nuisible au rétablissement des stocks de saumon. Par ailleurs, nous avons eu le Groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique, auquel le gouvernement libéral actuel a confié la réalisation d'une étude.

Toutes ces études ont démontré que la prédation par les phoques constituait un facteur extrêmement néfaste pour le rétablissement de notre précieux saumon de l'Atlantique; pourtant, de nombreux ministres libéraux n'ont pas donné suite aux recommandations formulées dans ces différents rapports.

Sommes-nous en train de perdre notre temps ici? Le gouvernement actuel va-t-il un jour s'attaquer au problème de la prédation des phoques?

Mark Waddell (directeur général, Gestion des ressources halieutiques, ministère des Pêches et des Océans): Comme le député le sait certainement, la question de la chasse au phoque est complexe, étant donné que nous entretenons des échanges commerciaux — d'une ampleur considérable — avec les États-Unis et que la Marine Mammal Protection Act impose certaines restrictions à la capacité des pays à chasser le phoque et à examiner cette question sans s'appuyer sur des preuves scientifiques.

Clifford Small: Par votre entremise, monsieur le président, nous en prenons bonne note, monsieur Waddell.

Je comprends bien l'aspect commercial de la question, mais nous parlons ici de rivières à saumon qui sont victimes de la prédation des phoques. Il ne s'agit pas d'une pêche commerciale. Le saumon sauvage de l'Atlantique ne fait pas l'objet d'une pêche commerciale. Comment pouvez-vous affirmer que la protection de ces précieuses remontées contre la prédation des phoques aurait une incidence sur le commerce des espèces commerciales?

Mark Waddell: Il est possible de délivrer des permis de pêche au phoque nuisible en vertu de la réglementation relative aux mammifères marins, là encore sur la base de données scientifiques, et cette prédation pose un problème. À l'heure actuelle, nous n'en avons pas délivré, car nous ne disposions pas des preuves scientifiques nécessaires pour le faire.

● (1540)

Clifford Small: Pourquoi manquez-vous de preuves scientifiques alors que trois rapports de ce comité, ainsi que celui du Groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique, ont appelé à prendre des mesures à l'égard des phoques qui vivent dans les estuaires? Vous avez sûrement vu les photos des phoques qui vivent dans l'estuaire de la Grand Codroy, sur la côte Ouest de Terre-Neuve.

Que devons-nous faire pour que vous passiez à l'action?

Mark Waddell: L'autre solution dont disposent les pêcheurs commerciaux est, bien sûr, le permis de chasse au phoque à des fins personnelles. Nous en avons octroyé un grand nombre et avons constaté une augmentation du nombre de demandes et de l'utilisation de ces permis. Nous ne constatons toutefois pas de chasse au phoque dans le cadre de ces permis.

Clifford Small: Je comprends, mais par l'entremise de la présidence, la ministre vient d'allouer 82 millions de dollars à la stabilisation et à la reconstitution des populations de saumon de l'Atlantique. Si nous ne protégeons pas les géniteurs existants, que nous restera-t-il?

Quelle part de ces 82 millions de dollars sera consacrée aux recherches scientifiques dont vous avez besoin pour déterminer avec certitude si les témoins ont réellement raison? Ils viennent ici, nous consacrent un temps précieux et nous ouvrent leur cœur pour nous faire part de leurs observations. Quelle part de ces 82 millions de dollars pourrait finalement être affectée à la protection de nos stocks reproducteurs contre la prédation des phoques?

Mark Waddell: Je laisserai mes collègues vous parler des investissements que le gouvernement va réaliser. Je tiens toutefois à souligner que la prédation est seulement l'une des nombreuses causes du déclin du saumon de l'Atlantique; nous allons donc nous pencher de plus près sur cette question.

Clifford Small: Vous affirmez que la prédation des phoques est l'une des nombreuses causes de la déprédation du saumon de l'Atlantique. Quelles mesures ont été prises pour donner suite aux recommandations de l'étude de 2017 sur le déclin des populations de saumon de l'Atlantique?

Mark Waddell: Nous pourrons vous fournir ces réponses.

Clifford Small: En mars de cette année, la ministre s'est engagée à consacrer 413 millions de dollars sur cinq ans à la restauration des populations de saumon du Pacifique. Concrètement, un cinquième de cette somme — soit 82 millions de dollars — a été alloué au cours de la même période à la stabilisation et à la reconstitution des populations de saumon de l'Atlantique.

Au cours de cette étude, plusieurs témoins ont comparu devant ce comité et ont affirmé que ce ratio de cinq pour un entre les engagements financiers alloués aux deux côtes pour la reconstitution des stocks de saumon revenait à appliquer deux poids, deux mesures. Pourquoi ces témoins affirment-ils qu'il existe deux poids deux mesures entre les engagements pris à l'égard du saumon de l'Atlantique et ceux pris à l'égard du saumon du Pacifique?

Diane Allan: Bien que le gouvernement ait réalisé d'importants investissements pour la préservation du saumon du Pacifique, je pense qu'il existe une différence fondamentale: on dénombre en effet 43 populations distinctes réparties entre cinq espèces principales — le saumon quinnat, le saumon coho, le saumon rouge, le saumon rose et le saumon kéta — dans le Pacifique, contre 19 populations dans la région de l'Atlantique. Les stratégies mises en œuvre présentent donc des horizons différents à mesure qu'elles progressent.

Clifford Small: Vous dites que le rapport est de cinq pour un en termes de population.

D'accord. Penchons-nous sur les provinces. Le rapport est de cinq pour un pour ce qui est des provinces dont il est question ici. Il y a le Québec, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Cela fait cinq provinces contre une seule sur la côte ouest. Que répondez-vous à cet argument?

Diane Allan: Cette stratégie vise avant tout à garantir que nous collaborons avec nos partenaires, tant au niveau provincial qu'avec les peuples autochtones. Ce processus repose donc sur une collaboration dans le cadre de laquelle nous mettons en œuvre différentes stratégies d'action axées sur les régions et portant sur des moyens de subsistance et des enjeux socioéconomiques précis et pertinents pour une province ou une collectivité donnée.

Le vice-président (Mel Arnold): Merci, monsieur Small.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Morrissey pour six minutes. Allez-y.

Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Merci, monsieur le président.

Mes questions s'adresseront à Mme Allan.

Madame Allan, clarifions quelques points pour les personnes qui suivent les travaux de ce comité.

Quel est le quota commercial de chasse au phoque dans le Canada atlantique?

● (1545)

Diane Allan: Malheureusement, je ne dispose pas de ces données. Peut-être que certains de mes collègues ici présents pourraient me les fournir?

Robert Morrissey: Certainement.

Le quota n'était-il pas de 400 000 animaux?

Mark Waddell: C'est exact, monsieur Morrissey.

Le quota attribué se situe aux alentours de ce chiffre. Depuis plusieurs années, aucun volume total admissible de capture n'a été officiellement fixé, car nous ne nous en approchons pas.

Robert Morrissey: Personne ne cherche à le faire.

Quelle a été, à peu près, la quantité récoltée la dernière fois?

Mark Waddell: Je pourrais vous le confirmer dans quelques minutes, monsieur.

Robert Morrissey: D'accord.

Cette idée… Souvent, les conservateurs prétendent vouloir mettre en place un abattage sélectif ou une pêche commerciale…, mais ensuite, ils tiennent un discours différent sur les quais, en présence des pêcheurs. Ils sont conscients des mesures de rétorsion auxquelles le secteur de la pêche du Canada atlantique pourrait être confronté de la part du gouvernement américain, ainsi que de l'Union européenne.

Pourriez-vous nous donner votre avis? Si nous mettions en place un abattage sélectif, comment réagiraient ces deux principaux marchés?

Mark Waddell: Volontiers.

Comme je l'ai déjà évoqué, je pense que la réaction des États-Unis pourrait être assez dure, sachant que nos échanges commerciaux avec ce pays s'élèvent à environ 6,1 milliards de dollars par an.

Robert Morrissey: Nous exportons 70 % des produits provenant du Canada atlantique vers les États-Unis.

Mark Waddell: C'est exact.

Robert Morrissey: Dans ce contexte, si la ministre parvenait d'une manière ou d'une autre à mettre en place une méthode arbitraire visant à réduire la population de phoques en dehors du quota commercial actuellement en vigueur, cette mesure susciterait-elle la même réaction de la part des États-Unis?

Mark Waddell: Cette mesure devrait être très solide d'un point de vue scientifique, et reposer sur des chiffres bien fondés concernant les prises qui pourraient être réalisées. Vous êtes sur la bonne voie, monsieur.

Robert Morrissey: Et qu'en est-il de l'Union européenne?

Mark Waddell: La réglementation de l'Union européenne en matière d'importations est un peu différente. Nous discutons de cette question avec eux depuis plusieurs années déjà, et nous l'avons encore abordée au début de ce printemps, alors qu'ils procèdent actuellement à une révision de leur réglementation en matière d'importation. Ils n'ont pas encore rendu de décision définitive à ce sujet, mais nous continuons de défendre les intérêts canadiens.

Robert Morrissey: D'accord.

Cela nous amène à la question des phoques. Il va sans dire qu'il y aura une incidence sur la population de saumons. Personne ne l'a contesté. Cependant, les solutions permettant de réduire la population de phoques sont assez limitées, car, à ce jour, personne ne s'est lancé dans cette voie à des fins commerciales.

Mark Waddell: C'est exact.

Les capacités existent, monsieur le président, pour une adoption à plus grande échelle si le secteur industriel devait manifester son intérêt pour cette voie.

Robert Morrissey: D'accord.

Madame Allan, vous avez indiqué dans votre déclaration que le ministère des Pêches et des Océans « veille à ce que les pêcheries restent » stables. Or, les stocks de saumon ne sont pas stables.

Quelle est l'opinion du ministère au sujet du bar rayé? Je pense que les Américains ne l'apprécient pas particulièrement. Quelle est la position du ministère? Nous avons entendu ici des témoignages selon lesquels il faudrait fixer un quota de 400 tonnes pour le bar afin que la population commence à diminuer.

Je suis surpris par le décalage entre les conclusions scientifiques du ministère et ce que les gens constatent, moi y compris. Les bars apparaissent dans des zones où on ne les voyait jamais auparavant, mais nous hésitons, à mon avis, à prendre des mesures pour freiner la prolifération de cette espèce, et encore plus pour la réduire.

Diane Allan: Je sais que je peux m'en remettre à Mark. C'est un expert dans ce domaine, il sera donc en mesure de répondre à votre question.

Mark Waddell: Merci, madame Allan. Je ne sais pas si je suis vraiment un expert, mais bon…

Le ministère a pris des mesures au cours des dernières années pour favoriser la pêche récréative, en augmentant les limites de prise année après année — en 2018, puis à nouveau en 2024. Cela nous amène désormais à quatre poissons par jour pour les pêcheurs récréatifs. Les membres du Comité savent sans doute qu'il n'existe pas de permis pour la pêche récréative dans le Canada atlantique. De ce fait, nous ne disposons pas de chiffres définitifs concernant les participants.

De même, nous avons cherché à augmenter le nombre de poissons disponibles par l'intermédiaire d'un permis commercial collectif, ce qui a fait passer ce chiffre à 175 000 poissons.

● (1550)

Robert Morrissey: Merci, monsieur Waddell.

Monsieur le président, je voudrais céder le reste de mon temps de parole à mon collègue, M. Weiler.

Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Monsieur Morrissey, monsieur le président, je vous remercie.

Je voudrais présenter la motion demandant que le Comité mène une étude en trois séances sur les stocks de hareng du Pacifique et la pêche de cette espèce. J'ai fait circuler cet avis de motion vendredi dernier.

Monsieur le président, le hareng du Pacifique joue un rôle essentiel dans nos écosystèmes marins, notamment en tant que source de nourriture pour le saumon, les mammifères marins et les oiseaux marins. Il revêt également une grande importance pour les pêcheries commerciales, les Premières Nations et les collectivités côtières de toute la Colombie-Britannique.

Bien que le Comité ait, je crois, examiné certains aspects de la pêche au hareng du Pacifique il y a environ 20 ans, aucun examen approfondi des stocks de hareng du Pacifique et de l'importance écologique de ces populations n'a été fait ces dernières années. Des questions subsistent quant à la santé des stocks de hareng, aux facteurs qui ont une incidence sur leur rétablissement et à l'efficacité des pratiques actuelles de gestion des pêches. Il serait utile que le Comité entende des scientifiques, des pêcheurs des Premières Nations et d'autres parties prenantes afin de mieux comprendre ces enjeux et d'établir comment il serait possible de préserver la santé des populations de hareng et de faire en sorte que la pêche de cette espèce de fasse dans une optique de durabilité.

Le vice-président (Mel Arnold): Merci.

Monsieur d'Entremont, je crois que vous avez levé la main.

Chris d'Entremont (Acadie—Annapolis, Lib.): Oui.

J'aimerais modifier cette motion.

[*Français*]

Je propose d'ajouter ce qui suit après le dernier paragraphe: « que, conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au rapport ».

[*Traduction*]

Le vice-président (Mel Arnold): Y a-t-il des interventions concernant cet amendement?

(L'amendement est adopté.)

Le vice-président (Mel Arnold): Nous allons passer à la discussion de la motion modifiée. Y a-t-il des interventions?

Monsieur Small, vous avez la parole.

Clifford Small: Merci, monsieur le président.

Je considère cette motion comme une attaque contre la pêche commerciale au hareng en Colombie-Britannique. Je tiens à le dire pour que cela soit consigné dans le compte rendu.

Lorsque je consulte la liste des parties prenantes qui vont comparaître ici en tant que témoins, je ne vois qu'un seul groupe qui dépend de la pêche commerciale au hareng. Les pêcheurs commerciaux ne constituent qu'un des quelque six groupes qui vont témoigner ici. On dirait que cette étude a pour objectif de permettre à des ONG environnementales financées par des fonds étrangers de se faire entendre afin de faire pression en faveur de l'élimination de la pêche au hareng en Colombie-Britannique.

Le vice-président (Mel Arnold): Y a-t-il d'autres interventions?

Souhaitez-vous un vote par appel nominal?

(La motion modifiée est adoptée par 7 voix contre 3 [*Voir le Procès-verbal*])

Le vice-président (Mel Arnold): Nous allons poursuivre nos questions. La parole est à M. Deschênes, pour six minutes.

● (1555)

[*Français*]

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Listuguj, BQ): Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous. Je remercie les témoins d'être là.

Madame la sous-ministre, vous disiez que la somme investie dans la stratégie pour freiner le déclin du saumon était une somme importante, voire historique. Il s'agit de près de 82 millions de dollars. Ça a été annoncé le 31 mars 2026.

Depuis cette date, quelles mesures concrètes avez-vous prises pour freiner le déclin du saumon de l'Atlantique?

Diane Allan: Je vais passer la parole à Mme Ladell.

Kate Ladell (directrice générale, Gestion des écosystèmes et de la biodiversité, ministère des Pêches et des Océans): Je vous remercie de la question. Je vais y répondre en anglais, si vous me le permettez.

[*Traduction*]

Depuis l'annonce du financement, notre priorité a été de veiller à ce que ces fonds soient débloqués pour financer des projets qui soutiennent la conservation et le rétablissement des populations de saumon de l'Atlantique, tant dans l'eau que sur le terrain. La majeure partie de notre financement — 70 millions de dollars sur ces 81,7 millions — est destinée à être dépensée à l'extérieur du ministère. Nous souhaitons allouer ces fonds à des projets prêts à démarrer dès cette année, car le financement n'a été annoncé qu'au printemps.

Nous avons travaillé d'arrache-pied tout au long de l'été pour trouver les bénéficiaires qui seront en mesure d'utiliser ces fonds et de faire avancer des projets ciblés pour la conservation du saumon de l'Atlantique. Ces projets portent notamment sur la suppression des obstacles pour améliorer la connectivité, la protection des refuges en eaux froides pour le saumon de l'Atlantique et l'amélioration globale de la gestion des pêches. Nous collaborons avec des partenaires prêts à faire bon usage de ces fonds dès cette année.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Madame Ladell, d'après ce que je comprends, à ce jour, aucun projet n'a été autorisé. Aucune mesure concrète n'a été prise depuis le mois de mars dernier. Vous avez plutôt procédé à la ventilation des sommes selon la façon dont elles seront utilisées.

[*Traduction*]

Kate Ladell: Je ne dirais pas cela. Je dirais plutôt que des mesures concrètes ont été prises depuis mars. Nous nous efforçons de verser les fonds aux bénéficiaires qui peuvent…

[*Français*]

Alexis Deschênes: Il n'y a pas de financement qui a été accordé. J'essaie de voir ce qui a été fait depuis sept mois. Vous dites que 70 millions de dollars vont être investis dans des projets sur le terrain. Ça, c'est une décision que vous avez prise au cours des sept derniers mois. Vous avez décidé de financer la restauration d'habitats. Est-ce bien ça?

Avez-vous déterminé comment vous alliez ventiler cette somme? Par exemple, combien d'argent sera investi dans des études dans les milieux marins? Une des causes du déclin — c'est une hypothèse, en tout cas —, c'est qu'il se passe quelque chose dans le détroit de Belle Isle. Il y aurait une mortalité élevée chez les jeunes saumoneaux.

Quelle part du montant de 82 millions de dollars sera investie dans les recherches en milieu marin?

[*Traduction*]

Kate Ladell: Nous n'avons pas fixé de montants précis pour tel ou tel aspect. Nous avons défini des priorités et des critères d'attribution. Ceux-ci s'appuient sur des années de consultation au cours desquelles nous avons recueilli…

[*Français*]

Alexis Deschênes: Alors, quelles sont les priorités?

[*Traduction*]

Kate Ladell: Les priorités concernent notamment la restauration des habitats fluviaux et riverains, la protection des refuges en eaux froides, ainsi que l'intensification de la recherche pour comprendre les causes du déclin tant dans…

[*Français*]

Alexis Deschênes: Quand vous parlez de recherche visant à comprendre les causes, est-ce que ça inclut les recherches en milieu marin?

[*Traduction*]

Kate Ladell: Si les projets qui seront soumis portent sur la recherche de certaines de ces causes, alors oui, ce sont des critères que nous prendrons en compte.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Sur les 82 millions de dollars, combien d'argent est consacré à la recherche scientifique? Vous avez parlé de la restauration d'habitats, mais, pour les recherches en milieu marin, combien y a-t-il d'argent?

[*Traduction*]

Kate Ladell: Nous n'avons pas encore établi de distinction entre la part allouée à la recherche et celle consacrée à la restauration des habitats. À ce stade initial, nous définissons les critères de financement des projets qui seront retenus. Nous devons attendre de voir ce que les gens souhaitent étudier et les projets qu'ils souhaitent…

[*Français*]

Alexis Deschênes: Avant de recevoir des propositions de projets, d'habitude, on définit des critères et des champs d'action. Est-ce qu'on veut faire simplement faire de la restauration d'habitats? Est-ce qu'on veut faire des recherches scientifiques en milieu marin? Ça, est-ce que vous l'avez déterminé?

[*Traduction*]

Kate Ladell: La recherche scientifique fait partie des projets susceptibles d'être financés, en plus de… J'en ai cité quelques-uns, mais il existe d'autres critères concernant les activités que nous sommes prêts à financer. Par exemple, il y a les activités de conservation menées par les populations autochtones, les activités de repeuplement et de valorisation, les investissements dans les infrastructures pour soutenir la mise en œuvre des programmes, ainsi que les mesures visant à améliorer le passage des poissons et la connectivité fluviale. Ce sont là quelques-unes des plus grandes menaces qui pèsent sur le saumon de l'Atlantique et qui ont été mises en évidence.

● (1600)

[*Français*]

Alexis Deschênes: Quelle est la part de l'enveloppe qui sera accordée pour les rivières à saumon du Québec?

[*Traduction*]

Kate Ladell: Nous n'avons pas réparti les fonds province par province.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Donc, ça va être des appels de projets.

Est-ce que le financement qui va être donné pour des projets va s'étaler sur cinq ans, ou est-ce qu'il va y avoir des appels de projets chaque année?

[*Traduction*]

Kate Ladell: Oui, sur cinq ans.

[*Français*]

Alexis Deschênes: D'accord. Donc, il va y avoir des appels de projets pour...

[*Traduction*]

Kate Ladell: Excusez-moi, mais l'appel de propositions portera sur quatre ans, car… Nous sommes en novembre. Pour cette année, nous avons dû fournir un financement dédié et ciblé aux bénéficiaires qui ont démontré qu'ils disposaient de projets prêts à démarrer et pouvant être mis en œuvre rapidement.

L'appel de propositions débutera le 1er avril. Nous devons laisser aux bénéficiaires le temps de préparer une proposition, de la soumettre et de recevoir les informations nécessaires. Ces projets seront pluriannuels, à incidence élevée et à forte valeur ajoutée.

D'après ce que nous avons entendu, il existe de nombreuses organisations vraiment formidables qui accomplissent un travail essentiel sur le terrain. Beaucoup d'entre elles reçoivent un modeste financement, et ce qu'elles attendent, ce sont ces investissements d'envergure qui peuvent réellement faire une différence pour contrer certaines des grandes menaces qui pèsent sur le saumon de l'Atlantique.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Comment allez-vous...

[*Traduction*]

Le vice-président (Mel Arnold): Merci, monsieur Deschênes. Cela fait six minutes — en fait, vous avez légèrement dépassé le temps imparti.

La parole est maintenant à M. Hardy, pour cinq minutes.

[*Français*]

Gabriel Hardy (Montmorency—Charlevoix, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

On comprend que l'étude d'aujourd'hui porte sur le saumon et que, pour protéger une espèce, on doit parler de son écosystème pour comprendre ses prédateurs et tout ça. Il y a une protection depuis 2004 pour le bar rayé. Cette protection a de fortes répercussions dans Montmorency—Charlevoix, et un peu partout. Je me suis promené entre Chicoutimi, Rimouski et Repentigny, dans les endroits où il y a des petits poissons des chenaux, et partout autour de L'Isle-aux-Coudres. On nous dit finalement que le bar rayé est un prédateur excessivement performant.

Je me demande si vous avez fait une étude récemment sur le bar rayé et sur sa surpopulation dans le fleuve Saint-Laurent, même jusqu'à Chicoutimi. Est-ce que c'est un prédateur des saumoneaux? Je vous pose la question parce que notre étude porte sur le saumon.

Monsieur Vigneault, pouvez-vous répondre?

Bernard Vigneault (directeur général, Sciences des écosystèmes, ministère des Pêches et des Océans): Je remercie le député de sa question.

Oui, c'est absolument une chose sur laquelle nous faisons un suivi scientifique rigoureux, notamment pour suivre la population de bar rayé, car Pêches et Océans Canada, le MPO, est responsable de la gestion du stock de bar rayé dans le sud du golfe du Saint-Laurent. Cependant, nous faisons aussi de la recherche sur son rôle comme prédateur. C'est un prédateur généraliste qui peut manger toutes sortes de poisson fourrage dans les rivières.

Nous collaborons aussi avec des organismes non gouvernementaux et des universités pour faire des études de marquage, notamment, pour mieux comprendre la distribution du bar rayé.

Gabriel Hardy: Présentement, dans vos études, est-ce que vous voyez que c'est un prédateur excessivement efficace de l'éperlan, du capelan et, maintenant, du saumon dans la rivière Malbaie?

À Rimouski, on me dit même qu'on retrouve des crabes dans les estomacs des bars rayés.

Est-ce que vous avez des données qui indiquent que ça commence à avoir un effet sur l'écosystème, ou est-ce que vous faites une gestion par espèce?

Bernard Vigneault: La population du sud du golfe du Saint-Laurent est dans une zone de prudence et la population du fleuve Saint-Laurent, à laquelle je pense que vous faites allusion, est en expansion. Nous collaborons avec le gouvernement du Québec pour évaluer la nouvelle distribution et l'état de la population. De plus, une évaluation va être faite par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, ou COSEPAC, pour réévaluer le statut de l'espèce, ce qui va ouvrir toute une gamme d'options de gestion pour le gouvernement du Québec.

Gabriel Hardy: Je suis content que vous me parliez du COSEPAC, dont l'étude est attendue depuis quatre ans. J'ai eu des discussions avec des gens du gouvernement du Québec, et ils sont prêts à aller de l'avant à partir du moment où l'espèce va être retirée de la liste des espèces protégées. Les données scientifiques disent qu'ils sont capables, présentement, d'encadrer la pêche récréative, entre autres. Cependant, au COSEPAC, ce qu'on nous dit, c'est qu'on est en retard de quatre ans parce qu'on manque de personnel pour publier l'étude.

On parle d'écosystèmes. Est-on en train de laisser aller un écosystème complètement sous prétexte qu'il manque de personnel dans les bureaux, alors que tous les pêcheurs nous disent qu'il y a un grave problème?

Bernard Vigneault: Non. Je veux réitérer que l'étude sera présentée à la prochaine réunion du COSEPAC, au mois de novembre. Donc, on va donner suite à ça. Présentement, les études sur la prédation du bar rayé montrent que c'est un prédateur généraliste. Donc, nous n'avons pas de preuve qu'il y aurait un effet, par exemple, sur les stocks de homard dans le golfe du Saint-Laurent ou des choses comme ça.

● (1605)

Gabriel Hardy: Donc, pour vous, ça reste anecdotique, le fait que les pêcheurs nous disent qu'ils retrouvent à peu près n'importe quoi. Parfois, il y a des poissons qu'ils retrouvent morts. Ils n'ont pas le droit de les garder, évidemment. Vous dites que vous n'avez pas encore de preuve qu'il va y avoir un effet et que le bar rayé est un prédateur généraliste, mais, dans la rivière Malbaie, par exemple, où il est présent, est-ce que vous pensez que les saumoneaux sont en danger?

À Chicoutimi, les gens me disaient qu'ils n'avaient jamais vu de bar rayé de leur vie. J'ai même eu un témoignage de quelqu'un qui m'a dit que c'était comme si on mettait du brochet dans un lac à truites. Les gens n'ont jamais vu de brochet, ce n'est pas un prédateur qu'ils connaissent, mais, à un moment donné, ils se rendent compte qu'il n'y a plus de truites. Ils finissent par faire le lien entre les deux en se disant que quelque chose de nouveau vient d'arriver.

Est-ce que c'est un résultat que vous constatez?

Bernard Vigneault: Ce sont des travaux scientifiques qui sont en cours. Jusqu'à présent, les études qui ont été faites, notamment au Québec, ne montrent pas que c'est un prédateur disproportionné, mais c'est effectivement une préoccupation et il y a des travaux de recherche en cours là-dessus. Nous les faisons avec des partenaires à l'intérieur du ministère et avec des partenaires externes. Lorsque l'appel de propositions aura lieu pour octroyer les fonds découlant de la nouvelle stratégie, des partenaires vont potentiellement proposer des projets qui portent là-dessus.

Gabriel Hardy: J'aime l'idée de faire appel à des partenaires et tout ça, mais, là, on est quatre ans en retard. Les pêcheurs nous disent que ça commence à être urgent, parce qu'ils ne sont plus capables de faire leur pêche commerciale, parce que les ressources qu'ils sont censés pêcher ne sont plus là.

Est-ce que vous prenez un engagement? Est-ce que quelqu'un dit qu'on a des solutions, qu'on écoute les pêcheurs et que, dès l'été prochain, il y aura des quotas pour la pêche sportive, par exemple? Est-ce que ça peut être une méthode scientifique pour aller vers quelque chose avec un certain contrôle, au moins?

Bernard Vigneault: Je veux juste rappeler que le COSEPAC est un organisme indépendant de Pêches et Océans Canada. Nous ne pouvons pas prendre d'engagement en son nom. La gestion de la pêche...

Gabriel Hardy: Je vous arrête tout de suite. Le COSEPAC est sous la responsabilité d'Environnement et Changement climatique Canada et, quand j'ai parlé à la ministre de l'Environnement, elle n'était pas au courant du dossier du tout. Quand je parle aux gens de Pêches et Océans Canada, ils me disent qu'ils ne peuvent pas s'impliquer dans ce dossier, parce que ça ne relève pas vraiment d'eux, mais plutôt d'un organisme indépendant. Puis, quand on va voir celle qui est censée régir ça, elle n'est pas au courant du dossier. Alors, présentement, on est dans un dédale administratif qui fait que l'espèce prend de la place et nuit à l'écosystème.

Bernard Vigneault: Nous sommes tout à fait impliqués et nous fournissons des données scientifiques au COSEPAC. Nous ne sommes pas responsables de la charge de travail et du calendrier de travail du COSEPAC, mais je comprends votre point.

Merci.

[*Traduction*]

Le vice-président (Mel Arnold): Merci.

Nous passons à M. Cormier.

[*Français*]

Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vais m'adresser aux cinq témoins.

Si vous entendez mes collègues parler du bar rayé depuis le début, c'est parce que la majorité des témoins qui sont venus au Comité ont soulevé la question du bar rayé et de ses répercussions sur les populations de saumon de l'Atlantique dans différentes régions. Je pense que c'est notre rôle, aussi, de vous poser ces questions pour savoir comment vous envisagez ce facteur. Vous dites depuis tantôt qu'il y a plusieurs facteurs, comme les changements climatiques, le réchauffement des eaux, la prédation et le bar rayé, par exemple. Je pense que Mme Allan l'a dit en premier dans son discours d'ouverture. Cependant, il est important, encore une fois, de savoir comment vous voyez cette espèce.

Alors, j'aimerais vous entendre tous les cinq.

Monsieur Vigneault, est-ce que vous croyez que le bar rayé contribue à la diminution des populations de saumon de l'Atlantique?

Bernard Vigneault: Je remercie le député de la question.

Ce n'est pas un facteur général, comme vous le savez, pour toutes les populations...

Serge Cormier: Est-ce que c'est un facteur, oui ou non?

Bernard Vigneault: Il y a le cas particulier de la rivière Miramichi, qui fait l'objet d'études. Il y a certains travaux de marquage qui sont préoccupants. Ils montrent un taux de survie des saumoneaux plus faible que dans d'autres rivières. Ça fait partie des travaux de recherche que le MPO mène avec ses partenaires. Il faut non seulement trouver une preuve de prédation, mais aussi déterminer la mesure dans laquelle il faudrait réduire la population de bar rayé pour entraîner un effet important sur les populations. Ça, ça prend beaucoup plus de données scientifiques.

Serge Cormier: D'accord. Nous y reviendrons plus tard.

Monsieur Gaudet, vous êtes de la région de Moncton, où vous travaillez pour le MPO. Vous connaissez certainement les rivières du Nouveau-Brunswick. Est-ce que vous pensez que le bar rayé a un effet sur la population de saumon de l'Atlantique dans les rivières Miramichi et Restigouche, au Nouveau-Brunswick?

Mario Gaudet (directeur, Gestion des pêches et des ports, région du golfe, ministère des Pêches et des Océans): Je remercie le député de la question.

En ce qui concerne le bar rayé, il est important de noter que le ministère consulte quand même une variété de groupes et a entendu les préoccupations qu'ils ont soulevées. Depuis 2018, je pense que nous avons augmenté l'accès des pêcheurs récréatifs et des Premières Nations au bar rayé. En ce qui concerne l'équilibre, nous sommes en train de regarder cette question, mais il ne faut pas oublier que le stock de bar rayé est encore dans la zone de prudence, selon notre approche de précaution.

● (1610)

Serge Cormier: Parfait.

Maintenant, monsieur Vigneault, je veux revenir sur ce que vous avez dit à propos du besoin d'avoir plus de données scientifiques.

En 2021 et en 2022, ici, au Comité, nous avons fait une étude sur le bar rayé, et certains d'entre vous avaient dit que le bar rayé ne se nourrissait pas de petits saumons de l'Atlantique. Je pense que, sans même faire plus de recherches scientifiques, avec d'autres scientifiques qui sont venus témoigner au Comité depuis le début de cette étude, on voit qu'il y a déjà des preuves que le bar rayé s'alimente de petits saumons de l'Atlantique lorsque le saumon retourne à la mer, ou même dans la rivière. Alors, on dit qu'il faut faire plus de recherches scientifiques, mais on sait déjà que c'est un prédateur et qu'il a une incidence sur les populations.

Cela dit, j'aimerais savoir une chose. Vous dites que vous avez augmenté le quota de bar rayé que les Premières Nations peuvent pêcher dans la rivière Miramichi. Je pense qu'on a parlé de 150 000 à 175 000 prises. Cependant, on sait que les Premières Nations ne pêchent pas la totalité de ce quota de bar rayé. Alors, on met en place des incitatifs pour diminuer la prédation, mais, malheureusement, le quota n'est pas atteint.

Que peut-on faire pour transférer le quota restant des Premières Nations vers d'autres groupes qui pourraient aider à diminuer la population de bar rayé et, en même temps, favoriser le rétablissement des populations de saumon de l'Atlantique?

Mario Gaudet: Pour ce qui est de valider l'information que vous venez de mentionner concernant l'incidence sur d'autres pêcheries, le ministère a justement permis des projets pilotes dans différentes pêcheries, dont celles du homard, du gaspareau et de la capucette, pour déterminer les répercussions de l'interaction avec l'espèce, ainsi que l'ampleur de l'interaction. Ce sont quand même des étapes...

Serge Cormier: Monsieur Gaudet, on a augmenté le quota à 175 000 prises, mais il n'est pas atteint. Pourquoi ne pas donner le quota restant à d'autres groupes pour favoriser le rétablissement des populations de saumon de l'Atlantique dans ces rivières-là?

Mario Gaudet: Concernant le quota alloué aux Premières Nations, celles-ci peuvent désigner des personnes qui peuvent pêcher pour elles, mais...

Serge Cormier: Est-ce qu'elles veulent le faire? Est-ce qu'elles l'ont fait?

Mario Gaudet: Pour vous donner un aperçu, l'an passé, il y avait seulement cinq Premières Nations qui s'étaient montrées intéressées, et, cette année, il y en a neuf. Nous n'avons pas encore les données finales concernant les débarquements, mais il semble y avoir une demande accrue pour l'espèce.

[*Traduction*]

Le vice-président (Mel Arnold): Merci.

Nous redonnons maintenant la parole à M. Deschênes pour deux minutes et demie.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Merci.

J'aimerais rebondir sur les questions de mon collègue, car je pense qu'elles sont assez opportunes.

Dans le cadre de la stratégie pour freiner le déclin des populations de saumon, on comprend que beaucoup d'argent va être investi dans la recherche et dans la restauration d'habitats. Toutefois, il y a aussi des mesures à prendre en ce qui a trait à la prédation. En effet, on voit que, pour ce qui est du bar rayé, on ne pêche pas tout le quota autorisé dans la rivière Miramichi.

Quelles mesures concrètes allez-vous prendre pour vous assurer que les pêcheurs pêchent le quota autorisé par le MPO?

[*Traduction*]

Mark Waddell: Je vais peut-être commencer, et mon collègue pourra également intervenir.

Le ministère a pris des mesures progressistes inscrites dans la durabilité afin d'augmenter les quotas pour la pêche récréative et d'accroître le nombre de prises allouées aux Premières Nations, mais aussi par l'intermédiaire du...

[*Français*]

Alexis Deschênes: Le quota de pêche commerciale au bar rayé n'est pas atteint. Qu'est-ce que vous faites? Prenez-vous des mesures pour que ce quota soit pêché?

[*Traduction*]

Mark Waddell: Ce sont là des discussions qui pourraient être menées par le comité consultatif en concertation avec tous les acteurs de la pêche.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Monsieur Waddell, je ne veux pas que vous me parliez des comités consultatifs, je veux savoir si vous prenez des mesures pour que le quota autorisé par le MPO pour la pêche commerciale au bar rayé soit pêché.

Le MPO juge qu'on peut pêcher 175 000 bars rayés. Quelles mesures prenez-vous pour vous assurer que ce poisson est pêché?

● (1615)

Mario Gaudet: En ce qui concerne le suivi des débarquements, il est important de s'assurer qu'on a toutes les informations avant de prendre des décisions.

Alexis Deschênes: Ma question ne concerne pas les suivis.

Quelles mesures prenez-vous pour que les quotas que vous accordez soient finalement pêchés, dans le but de favoriser la conservation du saumon de l'Atlantique dans la rivière Miramichi?

Mario Gaudet: Concernant les Premières Nations, nous les consultons également, parce que le quota leur a été alloué et nous essayons de nous assurer qu'il est pêché.

Alexis Deschênes: Vous me permettrez de conclure que vous ne prenez aucune mesure. C'est ce que je comprends. À part les consultations, il n'y a pas de plan. Est-ce que c'est ça?

Mario Gaudet: Il y a des projets pilotes.

[*Traduction*]

Le vice-président (Mel Arnold): Merci, monsieur Deschênes. Vous pouvez poursuivre pendant…

[*Français*]

Alexis Deschênes: Je vois qu'il ne me reste que cinq secondes.

Merci.

[*Traduction*]

Le vice-président (Mel Arnold): Nous passons maintenant la parole à M. Hardy, pour cinq minutes.

[*Français*]

Gabriel Hardy: Merci, monsieur le président.

Je vais m'adresser à tous les témoins.

C'est très intéressant. Tantôt, on parlait de détails techniques et de travaux. On attend, on veut s'assurer de certaines choses et on veut faire des études. La réalité, c'est que les études sont quatre ans en retard. Plus haut dans le fleuve — je ne parle pas de Montmorency—Charlevoix —, vous avez accordé des quotas qui ne sont pas atteints. C'est ce que je comprends. Ils ne sont pas atteints, donc vous ne protégez pas l'autre espèce qui va être touchée, mais vous continuez de répondre que vous allez faire des études, vous assurer de telle ou telle chose, puis y aller à tâtons.

Ensuite, j'ai aussi de la misère à comprendre quel est le problème quand il est question de reconnaître l'expertise des pêcheurs sur le terrain. Ils disent qu'ils ne sont plus capables de pêcher leurs quotas pour d'autres types de poissons, parce qu'ils pêchent juste du bar rayé.

Récemment, je suis allé rencontrer, à Trois-Rivières, des pêcheurs de petit poisson des chenaux. Ça fait près de 100 ans que cette pêche existe. Ils disent qu'ils ne sont plus capables d'en pêcher, parce que leurs clients ne pêchent que du bar rayé. Ces gens ont-ils besoin d'une étude qui est attendue depuis quatre ans et qui va peut-être mener à quelque chose? Est-ce qu'on va attendre qu'il n'y ait plus rien avant de réaliser finalement qu'il faudrait faire quelque chose? C'est ça, les réponses que vous nous donnez.

Combien de temps est-ce que ça prend? Est-ce que vous nous garantissez qu'en 2027, ça va être correct, vous allez avancer et ça va être fait, ou est-ce que vous pouvez seulement nous répondre des choses comme « peut-être que », « sûrement » et « un jour »?

Mario Gaudet: Il faut rappeler que le stock est quand même dans la zone de prudence. Le ministère a quand même entrepris des démarches proactives, en ce sens qu'il a alloué des quotas importants aux Premières Nations. De plus, il a augmenté la limite quotidienne de captures pour les pêcheurs récréatifs. À partir de là...

Gabriel Hardy: Je dois intervenir, parce que c'est vraiment important, ce que vous venez de dire.

À partir d'un certain endroit dans le fleuve, on a le droit de pêcher le bar rayé, et là, vous dites que vous augmentez les quotas pour contrôler sa population. Les personnes peuvent en pêcher plus, mais, à partir d'une ligne bien établie, on n'a plus le droit de le pêcher. Dans Montmorency—Charlevoix, jusqu'à Chicoutimi, Repentigny et Trois-Rivières, on n'a plus le droit de le pêcher du tout. J'ai de la misère à comprendre ça. S'il y a beaucoup de bar rayé dans le haut du fleuve, d'après moi, ces poissons doivent continuer. Il n'y a pas de douane pour les poissons. La réalité que les pêcheurs voient sur le terrain, c'est qu'il y en a pas mal et que c'est en train de nuire à tout.

Pourquoi ne pas avoir le même réflexe que vous avez eu pour le haut du fleuve? Vous pourriez simplement dire que vous allez ouvrir la pêche avec des quotas bien contrôlés, que c'est une forme de science, qu'on va voir combien de poissons on va pêcher et qu'on va avancer tranquillement.

Pourquoi dire non et attendre encore des années? Pourquoi ne pas juste dire qu'on s'est peut-être trompé et qu'on va travailler en équipe avec les gens pour avancer? Pourquoi juste dire non, encore aujourd'hui, et nuire à l'écosystème? Protéger l'écosystème, c'est un peu le but de tout le monde ici.

Kate Ladell: Je remercie le député de la question.

[*Traduction*]

Je crois qu'il est important de souligner que, lorsque nous parlons du bar rayé, il existe trois populations distinctes. Il y en a une dans l'estuaire du fleuve Saint-Laurent, une autre dans le sud du golfe du Saint-Laurent et une troisième dans la baie de Fundy.

Ce sont toutes des populations distinctes, et elles sont classées différemment en vertu de la Loi sur les espèces en péril. Aux termes de cette dernière, la population du fleuve Saint-Laurent, qui est, je crois, celle dont vous parlez, est actuellement classée comme « espèce en voie de disparition », ce qui signifie qu'il est interdit de la pêcher.

[*Français*]

Gabriel Hardy: Je comprends, mais ça fait quatre ans que les pêcheurs sur le terrain attendent l'étude.

Je vais vous dire une autre affaire qui est très intéressante.

En 2021, le gouvernement a renvoyé l'évaluation du bar rayé au COSEPAC en disant que le MPO allait s'engager à y participer activement et à travailler avec lui. Entre 2015 et 2025, le budget du MPO a triplé, tandis que le COSEPAC dit qu'il manque de ressources. D'un côté, on reçoit trois fois plus d'argent, et, de l'autre, le COSEPAC dit qu'il n'a pas les ressources pour publier l'étude.

Est-ce que c'est vraiment du travail collaboratif, ou est-ce que c'est plutôt du travail en vase clos?

● (1620)

[*Traduction*]

Kate Ladell: Je crois que c'est important, comme l'a dit ma collègue… Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, ou COSEPAC, est une entité distincte chargée d'évaluer les espèces.

[*Français*]

Gabriel Hardy: Je suis d'accord avec vous, mais le MPO s'est engagé à collaborer et à travailler avec le COSEPAC. Le budget du MPO a triplé en 10 ans, tandis que le COSEPAC nous dit qu'il manque de personnel pour être capable de faire l'étude.

Qu'est-ce qu'une collaboration, si on n'est pas capable de fournir le personnel nécessaire pour qu'une étude soit faite, pour qu'on avance et pour qu'on arrête de protéger une espèce au détriment d'un écosystème?

Dire à quelqu'un qu'on le laisse faire, ce n'est pas de la collaboration.

[*Traduction*]

Kate Ladell: Nous collaborons très étroitement avec nos collègues d'Environnement et Changement climatique Canada. Il est très important que le COSEPAC soit considéré comme un organisme indépendant qui fournit des avis scientifiques.

[*Français*]

Gabriel Hardy: Le COSEPAC dit qu'il manque de personnel pour l'étude.

[*Traduction*]

Le vice-président (Mel Arnold): Vos cinq minutes sont écoulées, monsieur Hardy. Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. d'Entremont.

Chris d'Entremont: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je n'ai pas encore posé de question à ce sujet, car le saumon n'est pas un enjeu majeur dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. La raison de cela, c'est qu'il n'y en a plus. Quand j'étais plus jeune, les rivières Tusket, Sissiboo, Annapolis, Medway et Shelburne abritaient toutes d'importantes remontées de saumon. Oui, je prends de l'âge, mais je me souviens que mon grand-père s'adonnait à la pêche au saumon. Les pluies acides et d'autres problèmes sont apparus, si bien qu'aujourd'hui, il n'y a plus de saumons dans ces cours d'eau.

Cela me réconforte un peu d'entendre certains de nos intervenants parler des programmes et des initiatives mis en place dans la baie de Fundy, ainsi que sur les rivières Saint-Jean et Sainte-Croix.

À quel moment décidons-nous que le saumon est en danger et que nous devons changer nos façons de faire? Je ne veux pas que ce qui est arrivé aux rivières de ma région — le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse —, arrive également à ces rivières très fécondes du Nouveau-Brunswick, du Québec et de Terre-Neuve. Nous avons dû nous recentrer sur d'autres activités, car celle-là est complètement disparue de notre région. Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que nous sommes en difficulté, mais où en sommes-nous dans ce processus? Est-il trop tard, ou le ministère croit-il qu'il est encore possible de reprendre le dessus?

Diane Allan: L'objectif de cette stratégie est effectivement de faire avancer les choses que nous devons faire avec nos partenaires et collègues pour remédier à ce déclin. Nous sommes évidemment très préoccupés par ce déclin et c'est la raison pour laquelle nous travaillons en partenariat avec les populations locales — les peuples autochtones et autres — qui, selon nous, jouent un rôle essentiel à cet égard. Nous faisons avancer ce travail collectivement afin que les mesures d'atténuation et de gestion soient mises en œuvre dans un contexte local pour répondre à l'ensemble des problèmes sur le terrain.

Je vais donner la parole à Mme Ladell.

Kate Ladell: Pour faire suite à ce que disait ma collègue, la stratégie reconnaît tout à fait que nous sommes à un tournant décisif pour le saumon de l'Atlantique et que nous devons procéder un peu différemment par rapport à ce que nous faisions.

Ce que nous avons clairement compris, c'est que les populations de saumon continuent de décliner malgré la poursuite des recherches et des investissements. Ces investissements récents représentent un effort significatif qui, nous l'espérons, permettra de cibler réellement certaines des principales menaces et de faire avancer le processus de rétablissement. Nous examinons comment nous pouvons créer des partenariats avec certains organismes, financer les savoirs autochtones et mener à bien certains de ces projets à incidence élevée et à grande valeur ajoutée dans les zones qui en ont le plus besoin. Nous avons adopté une approche axée sur des cours d'eau prioritaires, visant à faire progresser les mesures de conservation et de rétablissement du saumon de l'Atlantique dans les rivières où nous pensons être en mesure d'obtenir les résultats les plus significatifs.

Nous avons défini des engagements très clairs. La stratégie Une force de la nature s'engage à restaurer 10 millions de mètres carrés d'habitat du saumon de l'Atlantique. Au cours des quatre prochaines années, nous allons tenter de concrétiser un changement bien tangible grâce à des investissements très ciblés aptes à faire pencher la balance en faveur du saumon de l'Atlantique.

● (1625)

Chris d'Entremont: Dans notre région, on parle beaucoup de modifier le tracé des cours d'eau, de faire de la gestion de cours d'eau et de redonner vie aux rivières. On a longtemps ajouté du calcaire à ces rivières afin d'augmenter leur acidité. Et cela continue. Cela fait 50 ans que nous essayons différentes approches et différents procédés. Nous n'avons pas nécessairement progressé autant que nous l'aurions tous espéré.

Ce qui m'a manqué dans les réponses que j'ai entendues, c'est la question de la gestion des prédateurs. Les saumons partent quelque part. Ils reviennent. À un moment ou à un autre de ce parcours, ils peuvent être capturés, ou se heurter à un environnement hostile et ne pas être en mesure de revenir à la source de la rivière. Nous avons désormais le bar rayé qui leur cause beaucoup de problèmes. La question des phoques revient sans cesse sur le tapis au sein de ce comité.

Que comptons-nous faire face à ces facteurs? Nous pouvons aller demander aux gens ce qu'ils en pensent et ce qu'ils souhaitent faire, puis essayer de trouver des partenaires. Nous savons qu'il existe des menaces de taille auxquelles nous devrions vraiment nous attaquer — nous, en tant que gouvernement ou vous, en tant que ministère —, mais vous semblez réticents à passer à l'action. Où en sommes-nous dans la gestion de ces facteurs qui causent la disparition des saumoneaux?

Kate Ladell: Je ne crois pas être la mieux placée pour parler de la gestion du saumon.

Je m'en remettrai donc à mon collègue de la région du golfe.

Le vice-président (Mel Arnold): Pouvons-nous être brefs? Il ne nous reste que cinq minutes.

Mark Waddell: Merci, monsieur le président.

Comme le député le sait, il n'y a plus de pêche commerciale. Nous contrôlons en fait les facteurs que nous pouvons contrôler. Il est certain qu'en ce qui concerne le bar rayé, nous avons pris des mesures plus progressistes et davantage axées sur la durabilité. Nous reconnaissons en cela que ce stock demande de faire montre de prudence.

De même, pour revenir sur la question posée précédemment concernant la menace exercée par les phoques prédateurs, nous avons constaté que 31 000 phoques du Groenland avaient été retirés en 2024 et qu'un peu plus de 2 100 phoques gris avaient également été retirés en 2024.

Le vice-président (Mel Arnold): Merci de votre réponse.

Nous passons maintenant aux conservateurs.

Monsieur Gunn, vous avec cinq minutes.

Aaron Gunn (North Island—Powell River, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Mesdames et messieurs les fonctionnaires, c'est un plaisir de discuter à nouveau avec vous.

Tout d'abord, j'aimerais avoir votre avis sur ce point: comment définiriez-vous le terme « bientôt »? Quel est votre échéancier à ce sujet?

Kate Ladell: Vous voulez dire dans le contexte de…

Aaron Gunn: Si vous dites que vous allez publier un plan « bientôt », que croyez-vous que la plupart des Canadiens comprennent?

Kate Ladell: Je suis désolée. De quel plan parlez-vous?

Aaron Gunn: Je vous demande simplement de me dire ce que « bientôt » signifie pour vous.

Kate Ladell: Je pense que cela dépend vraiment de ce dont nous parlons.

Aaron Gunn: Eh bien, pour moi, cela signifie moins d'un an, ce qui correspond à la durée pendant laquelle les habitants de ma circonscription attendent de savoir ce que fait le gouvernement concernant le plan de transition pour la salmoniculture.

Je suis certain que personne parmi vous ne sera surpris d'apprendre que, dans ma circonscription, l'élevage du saumon de l'Atlantique est un moteur essentiel de l'économie locale. Il soutient des milliers d'emplois et de familles à Campbell River, Gold River et Port Hardy. Les gens comptent sur cette industrie et sur ces emplois pour subvenir à leurs besoins, payer leur hypothèque et planifier leur avenir. Il y a un an, la ministre et, par la suite, les fonctionnaires du ministère ont promis de faire bientôt le point sur le plan en matière de salmoniculture — un plan de transition qui, s'il n'était pas modifié, signerait l'arrêt de mort de ce secteur et entraînerait la disparition de tous ces emplois. Je crois que cela ne fait aucun doute. C'était en 2025. Or, nous sommes presque en 2027.

On avait également laissé entendre qu'une annonce serait faite en mai, en juin, en juillet et en août. Nous sommes désormais en novembre. Il n'y a toujours pas de nouvelles, pas de précisions, et aucune assurance pour toutes les personnes qui travaillent dans ce secteur. Je suis sûr que vous pouvez le comprendre: des emplois et des moyens de subsistance dépendent de cette annonce du gouvernement, qui se fait toujours attendre.

Voici la question que je vous pose: que se passe-t-il? Le gouvernement prévoit-il toujours de faire une annonce? Quand peut-on raisonnablement espérer que cette annonce soit faite?

● (1630)

Kate Ladell: Comme vous le savez, l'ébauche du plan de transition de la salmoniculture en Colombie-Britannique a été publiée en septembre 2024. Elle a servi de base à plus de 120 séances de consultation et de mobilisation auprès des Premières Nations, des collectivités, de l'industrie et d'autres intervenants en Colombie-Britannique. Le processus a permis de recueillir une quantité importante de commentaires et d'observations écrites. Le gouvernement examine actuellement l'ensemble des points de vue exprimés et cherche à déterminer la meilleure façon de faire progresser l'aquaculture durable en Colombie-Britannique.

Si vous avez d'autres questions à ce sujet, nous allons devoir vous répondre par écrit. Ce n'est pas mon domaine d'expertise.

Aaron Gunn: Nous n'avons toujours pas de... À l'heure actuelle, l'industrie et tous ceux qui y travaillent disent essentiellement que le secteur risque de s'effondrer complètement, à défaut d'obtenir des clarifications au cours des prochains... Comme vous le savez sans doute, l'aquaculture fonctionne par cycles.

Dans l'état actuel des choses, est-il juste de dire que le ministère n'a toujours pas fait le point sur la situation ni précisé quand il entend fournir une mise à jour?

Kate Ladell: Je ne suis pas en mesure de vous fournir davantage d'information que ce que j'ai déjà dit, mais je me ferai un plaisir de vous répondre par écrit.

Aaron Gunn: Merci beaucoup. Je vous en suis reconnaissant.

Savez-vous si le ministère tient compte du fait que la Colombie-Britannique a maintenant un nouveau gouvernement provincial qui est favorable à une aquaculture durable et responsable?

Kate Ladell: Là encore, je ne suis pas en mesure de répondre à cette question, mais je me ferai un plaisir de vous répondre par écrit.

Aaron Gunn: D'accord. Je vais voir s'il y a d'autres questions auxquelles j'aimerais obtenir une réponse écrite pendant que j'y suis. Non, je crois que c'est tout.

Je vais céder le reste de mon temps de parole à mon collègue, M. Small.

Clifford Small: Merci, monsieur Gunn.

Ma prochaine question porte sur le programme des gardes-pêches. Je crois comprendre qu'il a été transféré à Travaux publics et qu'il ne relève plus du ministère des Pêches et des Océans. Est-ce exact, monsieur Waddell?

Mark Waddell: Nous devrons examiner cette question et vous communiquer une réponse par la suite.

Clifford Small: Le programme des gardes-pêches est ensuite confié à une tierce partie.

Certains gardes-pêches m'ont dit qu'on leur demande parfois d'abandonner la surveillance des activités de braconnage parce qu'ils accumulent des heures supplémentaires. Quelle part des 82 millions de dollars annoncés par la ministre servira à corriger ce genre de situations, où la protection des géniteurs passe manifestement après les contraintes budgétaires de l'entrepreneur tiers?

Mark Waddell: Je vais céder la parole à ma collègue, Mme Ladell, qui pourra vous donner plus de détails sur les gardes-pêches.

Kate Ladell: Ce que je peux vous dire, c'est que cette première année à Terre-Neuve, des gardes-pêches étaient présents sur le terrain. Le ministère a conclu un nouveau contrat et établi un énoncé de travail avec Seawatch Inc., un organisme de St. John's. Le contrat initial est d'une durée d'un an et comporte une option de renouvellement pouvant aller jusqu'à trois ans. Il y avait 89 gardes-pêches en service, qui ont effectué au total 4 700 inspections...

Le vice-président (Mel Arnold): Je suis désolé.

Votre temps est écoulé, monsieur Small. Le temps que vous a cédé M. Gunn était assez limité.

Nous revenons maintenant aux libéraux. La parole est de nouveau à M. Cormier.

Serge Cormier: Merci, monsieur le président.

Tous les témoins qui ont comparu devant le Comité au cours des quatre dernières réunions nous ont proposé des solutions ou des moyens d'améliorer l'état des stocks de saumon de l'Atlantique. C'est maintenant à votre tour.

Quelles sont vos solutions? Je ne sais pas exactement qui est chargé de formuler des recommandations, disons, à la ministre avant qu'elle ne prenne une décision. Quelles solutions proposez-vous pour que les populations de saumon de l'Atlantique recommencent à croître?

Kate Ladell: Les solutions que nous proposons sont celles qui sont ressorties des nombreuses séances de consultation et de mobilisation que nous avons menées, non seulement au moment d'élaborer notre stratégie nationale, mais aussi... Plus récemment, à la suite de l'annonce du financement, notre ministre s'est rendue dans de nombreuses collectivités. Elle y a entendu bon nombre des mêmes pistes de solutions que celles évoquées devant le Comité.

Avant tout, nous devons unir nos efforts. Nous devons collaborer. L'aire de répartition du saumon de l'Atlantique est vaste. Il y a plus de 1 000 rivières réparties dans plusieurs provinces...

Serge Cormier: Madame Ladell, permettez-moi de vous interrompre.

Parlant de collaboration, tous les groupes qui ont comparu devant le Comité ont affirmé collaborer depuis des années. Il y a déjà eu suffisamment de collaboration. Il est maintenant temps de trouver des solutions et de prendre des décisions.

Laissons de côté la collaboration. Quelles sont vos solutions? Que proposez-vous?

● (1635)

Kate Ladell: Certaines de ces solutions visent à créer les conditions nécessaires pour permettre au saumon de l'Atlantique de prospérer. Il s'agit notamment d'éliminer les obstacles qui entravent sa migration. Nous savons que, dans certaines rivières, le saumon de l'Atlantique n'est pas en mesure de remonter le cours d'eau. Nous devons donc travailler avec nos partenaires pour remédier à cette situation. Il faut aussi préserver les refuges d'eau froide et veiller à ce que le saumon de l'Atlantique bénéficie des conditions dont il a besoin, notamment en mettant en place des mesures de protection lorsque la température de l'eau devient trop élevée.

Nous nous assurons de travailler avec nos partenaires autochtones, qui occupent ces territoires depuis des millénaires et qui possèdent une connaissance approfondie du milieu ainsi qu'un précieux savoir autochtone. Lorsque nous élaborons des solutions, nous travaillons donc avec eux afin de trouver les réponses les mieux adaptées.

Nous devons aussi renforcer l'application de la loi, accroître notre présence sur les rivières pour assurer une surveillance adéquate et veiller à ce que les activités appropriées se déroulent au bon moment.

La restauration des habitats...

Serge Cormier: C'est parfait.

À la lumière de ce que vous venez d'énumérer jusqu'ici, je pense qu'une bonne partie de ce travail se fait déjà. De nombreux groupes travaillent déjà à la restauration des habitats et à la protection des refuges d'eau froide. Toutes ces mesures sont déjà mises en œuvre.

Je vais revenir sur certaines des décisions.

Par exemple, je comprends tout à fait que les changements climatiques ont des répercussions sur le saumon de l'Atlantique, notamment en raison du réchauffement des océans et de la mortalité en mer.

Pratiquement tous les témoins qui ont comparu devant nous ont affirmé que la gestion du bar rayé constitue la principale mesure que nous pouvons prendre, à tout le moins... et cela nous permettra de voir, dans deux, trois ou quatre ans, si cette intervention a eu un effet positif sur les retours de saumon. Pourquoi ne voulez-vous pas agir en ce sens? Je ne comprends pas.

Les Premières Nations disposent d'un quota de 175 000 bars rayés, mais encore une fois, les captures demeurent inférieures au nombre autorisé. Pourquoi ne pas attribuer la portion inutilisée du quota à d'autres groupes? Nous respectons évidemment les droits des Premières Nations, mais lorsque le quota n'est pas atteint, ne devrions-nous pas tout de même intervenir? Pourquoi ne pas faire en sorte que la totalité du quota soit prélevée en permettant à d'autres groupes de capturer les prises restantes?

L'un de vous — je crois que c'était M. Gaudet ou M. Vigneault — nous a expliqué que d'autres groupes, notamment ceux qui pêchent le gaspareau, retrouvaient de grandes quantités de bars rayés dans leurs filets, mais qu'ils n'avaient pas le droit de les conserver cette année en raison d'une décision du ministère des Pêches et des Océans.

Pourquoi ne pouvons-nous pas agir dès maintenant dans le dossier du bar rayé? Cela devrait pourtant être chose facile.

Mark Waddell: Nous avons pris des mesures progressives. Comme vous l'avez souligné, nous sommes conscients que le quota accordé aux Premières Nations n'est pas entièrement utilisé. Nous comprenons que cela tient en partie à des enjeux liés au développement des marchés. Les Premières Nations cherchent essentiellement à commercialiser le bar rayé comme poisson destiné à la consommation alimentaire, notamment dans les restaurants, plutôt que comme poisson-appât. C'est l'objectif qu'elles poursuivent, et elles tiennent beaucoup à développer cette pêche.

Par ailleurs, nous avons examiné...

Serge Cormier: Monsieur Waddell, j'en viens à ma dernière question.

Ne pensez-vous pas que nous nous fions trop aux politiques et pas assez à ce qui se passe réellement sur le terrain? À quand remonte la dernière fois que vous et vos collègues êtes allés sur une rivière pour constater la réalité sur le terrain? À quand remonte la dernière fois que l'un ou l'autre d'entre vous a pêché le saumon de l'Atlantique ou le bar rayé?

Mark Waddell: Malheureusement, cela fait plusieurs années que je n'ai pas eu l'occasion de pêcher le saumon de l'Atlantique, étant donné que je travaille à Ottawa. J'aimerais beaucoup m'y remettre un jour. Je suis sûr que notre collègue a pu aller sur l'eau plus récemment que moi.

Serge Cormier: Il est important que vous compreniez tous ce qui se passe sur le terrain. On ne devrait pas se contenter de prendre des décisions en restant derrière un bureau; il faut aussi comprendre ce qui se passe dans nos rivières. Je respecte le travail que vous faites, mais c'est important d'aller voir les choses sur place.

Le vice-président (Mel Arnold): Nous avons dépassé le temps alloué. Merci.

Serge Cormier: À défaut de quoi, malheureusement, nous ne trouverons pas de solutions.

Le vice-président (Mel Arnold): Vous allez devoir répondre à cette question au prochain tour.

Nous passons maintenant à M. Deschênes, qui dispose de deux minutes et demie.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Merci, monsieur le président.

On parle de toutes les causes du déclin du saumon de l'Atlantique. La restauration de l'habitat est importante, et il est aussi important de s'assurer que les quotas de bar rayé sont pêchés. De plus, il y a la question de la chasse au phoque et de la prédation par les phoques.

Qu'entendez-vous faire pour favoriser une meilleure capture des phoques, étant donné qu'il y a aussi des quotas importants à cet égard, mais qu'ils ne sont pas atteints?

● (1640)

[*Traduction*]

Mark Waddell: Je crois que l'utilisation intégrale de ce quota demeure l'un des défis récurrents. C'est un aspect sur lequel nous travaillons en collaboration avec l'industrie canadienne afin d'accroître les débouchés liés à la pêche commerciale. En travaillant, je le répète...

[*Français*]

Alexis Deschênes: Concernant le développement d'une filière commerciale, qu'est-ce que vous entendez faire pour favoriser le développement de la filière du phoque?

[*Traduction*]

Mark Waddell: Nous poursuivons nos démarches, principalement auprès de l'Union européenne, afin de regagner l'accès à ce marché.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Ça, je crois que c'est peu probable, mais prenons l'exemple du marché québécois. Il y a plus de demande que d'offre pour les produits du phoque. Il y a donc déjà un marché au Québec et, probablement, au Canada pour ces produits, notamment dans les restaurants. Moi, je pense qu'il y a un problème en ce qui concerne la capture. C'est compliqué pour les chasseurs de procéder. D'ailleurs, ultérieurement, ici, il y aura une étude sur le Règlement sur les mammifères marins. J'espère que nous pourrons faire des propositions très concrètes pour faciliter les choses.

Je comprends ce que vous dites. Il y a peut-être des discussions avec l'Union européenne. Cependant, à part ça, quelles autres mesures le MPO prend-il pour favoriser plus de captures de phoques par rapport aux quotas alloués?

[*Traduction*]

Mark Waddell: Encore une fois, si je comprends bien votre question, le problème ne réside pas nécessairement dans le quota lui-même, mais plutôt dans son taux d'utilisation. Grâce aux permis pour usage personnel, nous avons cherché à augmenter le nombre de chasseurs de phoque, sachant que le développement de la main-d'œuvre présente certaines lacunes en ce qui concerne...

[*Français*]

Alexis Deschênes: Comment peut-on faire augmenter le nombre de chasseurs?

[*Traduction*]

Mark Waddell: Nous avons rendu ces permis plus accessibles et...

[*Français*]

Alexis Deschênes: De quelle façon l'avez-vous fait?

[*Traduction*]

Mark Waddell: Notre collègue pourra peut-être en parler plus en détail.

[*Français*]

Mario Gaudet: Le ministère a justement délivré des permis de chasse au phoque pour usage personnel, mais c'était dans le cadre d'un projet pilote. Il travaille aussi avec des organisations de pêcheurs pour essayer d'encadrer les participants, notamment en leur donnant de la formation.

Cela dit, oui, il semble y avoir des personnes qui s'intéressent à ce domaine.

Alexis Deschênes: Parlez-vous de la chasse au phoque pour usage personnel?

[*Traduction*]

Le vice-président (Mel Arnold): Merci. Vos deux minutes et demie sont écoulées, monsieur Deschênes.

La parole est à M. Lewis pour les cinq prochaines minutes.

Chris Lewis (Essex, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être des nôtres aujourd'hui. Je vous en suis très reconnaissant.

Je vais passer directement aux questions. Je vais les adresser à Mme Allan, mais si quelqu'un d'autre est mieux placé pour y répondre, je serai certes heureux de l'entendre.

Je crois comprendre que le gouvernement libéral a supprimé ou compte supprimer environ 551 postes à temps plein au ministère des Pêches et des Océans d'ici 2028-2029. Quelqu'un peut-il me dire combien de postes liés aux sciences et à la gestion des pêches dans les Grands Lacs seront éliminés?

Diane Allan: Je ne sais pas si l'un de mes collègues a une réponse à cette question, mais nous serons heureux de vous la fournir par écrit.

Chris Lewis: D'accord. Merci beaucoup.

Puisque nous étudions le saumon de l'Atlantique, j'espère que vous pourrez répondre à la question suivante. Combien de postes seront abolis dans le cadre des programmes d'évaluation du saumon de l'Atlantique?

Bernard Vigneault: Il y a effectivement eu une réduction en ce qui concerne les installations de biodiversité de Mactaquac et de Coldbrook... Le nombre d'employés reste à déterminer, car nous tentons actuellement de réaffecter notre personnel à d'autres postes dans le cadre du processus de réaménagement des effectifs. Ainsi, certains employés seront appelés à travailler à d'autres priorités liées au saumon de l'Atlantique, à l'évaluation des stocks...

Chris Lewis: Merci, monsieur Vigneault.

Quand croyez-vous pouvoir nous fournir cette réponse? À quelle date cette évaluation sera-t-elle menée à bien, et à quel moment les autres employés seront-ils réaffectés, par exemple?

Mme Allan pourra peut-être répondre à cette question.

Diane Allan: Un processus officiel est prévu dans la convention collective de chaque employé. Il s'échelonne généralement sur plusieurs mois, le temps que les employés décident s'ils souhaitent échanger leur poste ou conserver leur droit de priorité, auquel cas nous les réaffectons à un poste prioritaire. Cela varie d'un employé à l'autre.

Comme le processus est toujours en cours, le nombre exact de postes touchés n'est pas encore connu, mais nous pourrons certainement vous transmettre l'information par écrit.

Chris Lewis: Merci beaucoup.

Même si vous n'avez pas de date à nous donner, le saumon de l'Atlantique, lui, n'a pas le luxe d'attendre. Quelle que soit la date retenue, elle demeure arbitraire. Alors que nous perdons des employés chargés de protéger le saumon de l'Atlantique — tant dans les programmes consacrés à cette espèce que dans le cadre des efforts de restauration en Ontario —, chaque jour qui passe est un jour de plus sans pêcherie.

J'espérais obtenir davantage de précisions sur le plan envisagé, mais je vous suis reconnaissant de la franchise de vos réponses. Merci.

Ma prochaine question s'adresse encore une fois à Mme Allan, ou à quiconque voudra bien y répondre. Votre ministère a pour mandat de gérer et de rétablir les stocks de poissons à l'échelle nationale. Or, à ma connaissance, l'ensemencement du saumon de l'Atlantique dans le lac Huron et la rivière Ste-Marie est assuré par le département des Ressources naturelles du Michigan — que vous connaissez sûrement bien, tout comme moi — et par la Lake Superior State University.

Le programme de rétablissement du saumon de l'Atlantique dans le lac Ontario repose sur un financement provincial, la participation de partenaires non gouvernementaux et l'utilisation de géniteurs importés. Cela me semble être un exemple flagrant de mauvaise gestion de la part du gouvernement libéral.

Pourquoi le ministère des Pêches et des Océans confie-t-il le rétablissement du saumon de l'Atlantique des Grands Lacs à des organismes provinciaux et américains, alors que son mandat consiste à gérer et à rétablir les stocks épuisés?

● (1645)

Diane Allan: Monsieur le président, je ne crois pas que l'un de mes collègues soit en mesure de répondre à cette question aujourd'hui, malheureusement. Nous allons donc devoir nous renseigner et transmettre une réponse écrite au Comité. Nous n'avons malheureusement pas tous les bons experts autour de la table. C'est dommage. J'en suis désolée.

Chris Lewis: Très bien. Ne soyez pas désolée, mais merci quand même.

Le gouvernement libéral s'est engagé à consacrer des centaines de millions de dollars aux écloseries de saumon et aux programmes de mise en valeur dans l'Ouest et l'Est du Canada — plus précisément, 686 millions de dollars sur la côte Ouest et 81,7 millions de dollars dans le Canada atlantique. Pourtant, aucun financement opérationnel direct n'est accordé au rétablissement du saumon de l'Atlantique dans le lac Ontario.

Quelqu'un a-t-il une idée de la raison pour laquelle il en est ainsi?

Diane Allan: Nous avons surtout mis l'accent sur la stratégie relative au saumon de l'Atlantique et la stratégie relative au saumon du Pacifique. Je pourrai vérifier s'il existe ou non une stratégie propre aux eaux intérieures du Canada, mais malheureusement, je ne suis pas en mesure de répondre à cette question pour le moment.

Chris Lewis: D'accord. Merci beaucoup, madame Allan.

Merci beaucoup, monsieur le président.

[*Français*]

Le vice-président (Alexis Deschênes): Je vais agir à titre de président pour quelques minutes pour permettre à mon collègue de prendre la parole.

M. Connors a la parole pour cinq minutes.

[*Traduction*]

Paul Connors (Avalon, Lib.): Merci.

Je salue chaleureusement nos témoins et je les remercie d'être des nôtres aujourd'hui.

Je suis ravi d'avoir l'occasion de parler du saumon de l'Atlantique.

J'aimerais d'abord revenir sur une affirmation que nous avons entendue lors de témoignages précédents, et je voudrais savoir ce que vous en pensez. Je ne sais pas trop à qui adresser la question, mais je serai heureux d'entendre l'avis de chacun. En gros, on nous a dit que le déclin du saumon de l'Atlantique n'est pas dû à une seule cause, mais que les rivières sont déjà dépeuplées lorsque le ministère entreprend les travaux de remise en état.

Que répondez-vous à cette affirmation? Pouvez-vous nous donner des exemples de mesures que vous avez prises, ou que vous n'avez pas encore prises, pour remédier à cette situation?

Bernard Vigneault: Le problème ne réside pas dans le fait d'attendre que le client prenne des mesures pour rétablir les populations de poissons, comme la restauration des habitats. Le problème réside dans l'impact négatif du repeuplement et de la valorisation des stocks. Il existe désormais des études très claires démontrant que les poissons issus de stocks ayant subi des impacts sont moins résistants que les poissons sauvages.

Les organisations internationales, comme l'Organisation pour la conservation du saumon de l'Atlantique nord, que nous avons mentionnée précédemment — et pour laquelle nous élaborons actuellement un avis scientifique —, préconisent, pour le saumon de l'Atlantique, le recours à des mesures de repeuplement, uniquement en dernier recours, en mettant fortement l'accent sur l'atténuation des impacts négatifs de ces mesures. Toutefois, ce type de mesures concerne spécifiquement l'enjeu du repeuplement. Nous ne parlons pas ici de toutes les autres mesures que nous pouvons prendre pour protéger les poissons dans les rivières, comme celles concernant les habitats d'eau froide, et les protocoles relatifs aux eaux chaudes — toutes ces autres mesures qui permettent de préserver la population sauvage.

C'est la population sauvage qui possède le meilleur génome et qui est la mieux adaptée pour survivre dans les conditions actuelles. C'est précisément ce patrimoine génétique que nous devons protéger. Il existe des preuves évidentes que, lorsqu'elle est croisée avec des populations ayant été élevées en captivité, cela a un impact sur leur survie, et ainsi de suite.

● (1650)

Paul Connors: Je vous remercie.

Il a également été affirmé que « la recherche ne peut servir de prétexte pour retarder l'action ». Ces propos ont été tenus par un pêcheur à la ligne de saumon de Terre-Neuve qui dirige une entreprise.

Pour revenir à ce dont vous venez de parler, monsieur Vigneault, il y a eu beaucoup de débats concernant le manque de production des écloseries de saumon, des alevins de saumon, et tout ce qui s'y rapporte.

Je sais que les études scientifiques prennent du temps, mais y a-t-il quelque chose que nous puissions faire pour accélérer tout le processus?

Bernard Vigneault: Comme je l'ai évoqué précédemment, nous sommes en train de finaliser un processus d'avis scientifique soumis à un examen par les pairs qui porte précisément sur cette question, à savoir quels sont les risques liés à la mise en œuvre de mesures d'amélioration et quelles sont les options disponibles pour atténuer ces risques. Ce processus s'inscrira dans le cadre de la politique de repeuplement qui sera soumise à consultation publique et mise en œuvre par la suite, afin de permettre la poursuite de ce type d'activités.

Il reste encore de nombreux domaines qui nécessitent des travaux de recherche dans l'intérêt du saumon de l'Atlantique. Nous avons évoqué une approche écosystémique. La survie en milieu marin demeure un enjeu central. Nous menons de nombreux travaux avec des partenaires internationaux pour étudier la migration des poissons, afin de déterminer s'il existe un risque d'interférences.

D'une manière générale, l'environnement marin, sur l'ensemble de son aire de répartition, a subi des changements très importants, et l'on constate une diminution considérable des stocks de saumon des deux côtés de l'Atlantique. Il s'agit évidemment d'une problématique qui fait l'objet de recherches actives.

Paul Connors: Je crois qu'il ne me reste qu'une quarantaine de secondes.

Madame Ladell, dans votre allocution d'ouverture, il a été question de différentes mesures de gestion concernant les limites de détention, les périodes d'interdiction de pêche avec remise à l'eau, et ainsi de suite. Les agents des pêches et les gardiens de rivières disposent-ils des outils et des ressources nécessaires pour surveiller de manière adéquate la pêche récréative au saumon?

Kate Ladell: Je ne suis pas chargée des questions de conservation et de protection; j'aimerais donc me réserver le droit de répondre à cette question, et demander à nos agents de conservation et de protection d'y répondre par écrit.

Merci.

Paul Connors: Merci.

[*Français*]

Le vice-président (Alexis Deschênes): Merci, monsieur Connors.

Je cède maintenant la parole à M. Arnold pour cinq minutes.

[*Traduction*]

Mel Arnold (Kamloops—Shuswap—Central Rockies, PCC): Monsieur le président, merci d'avoir pris la présidence pendant quelques instants afin que je puisse poser des questions à nos invités.

Je dois dire que je suis vraiment déçu aujourd'hui. Lors de notre dernière réunion, j'ai déposé une motion visant à reporter la comparution de ce groupe d'experts devant le Comité afin de m'assurer que les témoins soient prêts à répondre aux questions concernant trois études citées: celle sur le saumon de l'Atlantique de 2017, l'étude sur le bar rayé, et l'étude sur les pinnipèdes. Malheureusement, M. Cormier et les libéraux s'y sont opposés, et c'est M. Cormier qui devrait être le plus embarrassé par cette situation, car ce sont ses propres questions qui demeurent sans réponse. Pour rappel, M. Cormier avait demandé ce qui suit: « Quelles sont vos solutions? ». Vous n'avez pourtant pas été en mesure d'y répondre.

Je sais que M. Lewis avait des questions concernant...

Serge Cormier: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

[*Français*]

Le vice-président (Alexis Deschênes): Monsieur Cormier, vous avez la parole.

[*Traduction*]

Serge Cormier: Je pense que les fonctionnaires concernés ont répondu à certaines de nos questions. On voit bien que M. Arnold cherche simplement à faire de la petite politique, et tout le monde s'en rend compte.

[*Français*]

Le vice-président (Alexis Deschênes): Merci, monsieur Cormier. Vous aurez votre tour plus tard, puisqu'il reste du temps pour le Parti libéral. Je pense que M. Arnold exprime un point de vue qui va mener à une question. Il n'y a pas de question de procédure là-dedans.

Vous pouvez poursuivre, monsieur Arnold.

[*Traduction*]

Mel Arnold: Merci, monsieur le président.

Mon collègue, M. Hardy, n'a pas pu obtenir de réponses aux questions qu'il se posait au sujet du saumon de l'Atlantique. Nous voulions que ce groupe d'experts soit bien préparé.

Dès 2017, le Comité a présenté un rapport sur le saumon de l'Atlantique. Dans sa réponse à ce rapport, le gouvernement a fait état d'une enveloppe de plus de 574 millions de dollars, et a également évoqué la politique de conservation du saumon sauvage de l'Atlantique. Selon la page Web du MPO consacrée à cette politique: « La Politique de conservation du saumon atlantique sauvage a pour but de rétablir et de maintenir en bon état de santé les populations de saumon sauvage de l'Atlantique. » Au cours des 10 années qui se sont écoulées depuis cette réponse du gouvernement, le MPO a-t-il réussi à rétablir et à maintenir en bonne santé les populations de saumon sauvage de l'Atlantique?

Je m'attends à une réponse très simple: oui ou non.

Diane Allan: Il s'agit d'une problématique fort complexe. Pour enrayer le déclin du saumon de l'Atlantique, nous devons faire appel à d'autres acteurs que le MPO seulement.

● (1655)

Mel Arnold: Je vois. Vous n'êtes donc pas parvenu à rétablir et à maintenir en bonne santé les populations de saumon sauvage de l'Atlantique.

Diane Allan: Il s'agit d'une initiative collaborative qui rassemble de nombreux partenaires afin de mettre en œuvre les mesures appropriées pour faire face à l'ensemble des problèmes complexes auxquels est confronté le saumon de l'Atlantique.

Mel Arnold: Vous n'êtes donc pas parvenu à enrayer le déclin du saumon de l'Atlantique, contrairement à ce que prévoyait la propre politique du MPO.

Dans sa réponse au rapport de 2017, le gouvernement a indiqué que cette politique « contribuerait à garantir que plusieurs des recommandations du Comité soient intégrées au programme de travail en cours du MPO. »

Ma prochaine question est fort simple: quelles recommandations issues du rapport de 2017 du Comité ont été intégrées au programme de travail en cours du MPO?

Diane Allan: L'ensemble des recommandations issues du rapport sur le saumon de l'Atlantique publié en 2017 ont été prises en compte dans l'élaboration de la stratégie et dans le dialogue que nous avons mené avec nos collègues de la communauté de l'Atlantique, afin de pouvoir accélérer considérablement la mise en œuvre des orientations politiques visant à faire parvenir les subventions et les contributions à ceux qui sont en mesure d'élaborer des solutions et de lancer des appels à propositions. De cette manière, nous allons nous attaquer concrètement aux problèmes liés aux effets cumulatifs, plutôt que de nous limiter à des indications spécifiques concernant les mesures particulières du MPO.

Mel Arnold: Je vous remercie.

Monsieur Waddell, vous avez déclaré ne pas disposer des données scientifiques nécessaires pour lutter contre les pratiques prédatrices des phoques. Pourtant, le budget du MPO a triplé au cours des 10 dernières années. Pourquoi votre ministère ne dispose-t-il toujours pas de ce type de données scientifiques?

Mark Waddell: En réalité, nous disposons déjà de certaines données scientifiques concernant les pratiques prédatrices des phoques, et...

Mel Arnold: Mais vous avez pourtant affirmé tout à l'heure que le MPO ne dispose pas de données suffisantes.

Mark Waddell: Pour délivrer des permis relatifs aux phoques nuisibles, nous avons besoin de preuves plus solides.

Mel Arnold: Vous ne disposez donc pas de ces données. Après 10 ans et un triplement du budget du MPO, pourquoi donc? Les enjeux liés à la population de saumon de l'Atlantique ne sont plus une priorité pour le MPO?

Mark Waddell: Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question.

Mel Arnold: Une fois de plus, vous n'êtes pas préparés, comme je l'ai dit dans mon intervention d'ouverture. La ministre des Pêches ou son cabinet ont-ils démontré que les enjeux liés au saumon de l'Atlantique constituent une priorité?

Diane Allan: Le fait que le gouvernement ait débloqué une enveloppe de 81,7 millions de dollars montre bien qu'il s'agit d'une priorité.

Mel Arnold: Cette enveloppe a donc été débloquée près de 10 ans après la présentation du rapport de 2017, n'est-ce pas?

Diane Allan: Il s'agit là d'un investissement très important, voire historique. Je peux vérifier quels autres investissements ont été effectués au cours de la dernière décennie. Je ne suis malheureusement pas en mesure de répondre à cette question, car je ne faisais pas partie du MPO à l'époque, mais je peux bien entendu vous faire parvenir cette information par écrit.

Mel Arnold: À la veille des élections de 2025, le gouvernement a rendu publique la Stratégie nationale du Canada pour assurer l'avenir du saumon de l'Alantique 2024-2036. Se contenter de publier des déclarations et d'annoncer des financements ne garantit pas pour autant des solutions pour le saumon de l'Atlantique. Si tel était le cas, le Comité ne serait pas en train de mener à nouveau cette étude que nous avions déjà réalisée il y a 10 ans. En tant que membres du Comité, quelle garantie avons-nous que les recommandations que nous formulerons cette fois-ci seront suivies par le MPO? J'ai remarqué que, dans la réponse du gouvernement au rapport de 2017, certaines de ces recommandations n'avaient même pas été prises en compte.

[*Français*]

Le vice-président (Alexis Deschênes): Veuillez donner une courte réponse, s'il vous plaît.

Diane Allan: Je vais donner la parole à ma collègue, qui a peut-être un compte rendu de certaines des recommandations qui ont été mises en place.

[*Traduction*]

Kate Ladell: Ce que je peux dire, c'est que les recommandations du rapport de 2017 ont revêtu une importance capitale, et qu'elles ont contribué à définir une grande partie de la stratégie du gouvernement, ainsi que cet investissement historique.

[*Français*]

Le vice-président (Alexis Deschênes): Merci, monsieur Arnold.

Je cède maintenant la parole à M. Cormier pour cinq minutes.

Serge Cormier: Merci, monsieur le président.

J'aimerais revenir sur ce qu'a dit mon collègue tantôt.

On demande ce qui s'est fait relativement à des rapports précédents, et mon collègue vient aussi de dire que 81 millions de dollars ont été investis et que nous n'aurions pas eu besoin de faire une étude si ça avait été fait avant. On pourrait dire la même chose concernant le saumon du Pacifique, par exemple. Avec les millions de dollars qui ont été investis, on pourrait dire qu'une étude n'est pas nécessaire, mais c'est faux. Nous faisons des études parce que nous voulons savoir, justement, où on est rendu, où on s'en va et quelles sont les solutions qui sont proposées. Moi, c'est là-dessus que je veux me concentrer, c'est-à-dire sur les solutions.

Mesdames et messieurs les fonctionnaires, tantôt, je vous ai posé certaines questions concernant les solutions que vous voulez mettre en œuvre. Je sais qu'on a parlé de collaboration, mais, ça, il y en a déjà. Je suis peut-être un peu impatient, mais c'est parce que je pêche le saumon depuis les 25 dernières années. Si je vous ai demandé si vous aviez déjà eu la chance de pêcher le saumon, si vous étiez allés sur les rivières dernièrement ou si vous aviez déjà pêché le bar rayé, par exemple, c'est parce que, dans certaines rivières à saumon, parfois, il y a beaucoup plus de bar rayé que de saumon. Ça me frustre un peu de voir le déclin du saumon depuis toutes ces années et de constater que, malgré les solutions proposées par plusieurs groupes et plusieurs témoins, malheureusement, on n'a jamais été en mesure de se rendre au point où on aurait peut-être obtenu de bons résultats.

On peut bien blâmer les ministres et les politiciens, mais, au bout du compte, vous aussi, comme fonctionnaires, vous faites un travail et vous proposez des recommandations au gouvernement pour qu'elles soient appliquées. Alors, moi, je veux revenir sur la science.

Plusieurs scientifiques sont venus témoigner au Comité. Je ne parle pas des scientifiques du MPO — ceux-là ne sont pas venus —, mais de scientifiques qui font beaucoup de recherches avec leurs groupes respectifs et d'anciens scientifiques de Pêches et Océans Canada. On a parlé en particulier du repeuplement des rivières à saumon de l'Atlantique au moyen d'écloseries. Certains groupes disent qu'il est possible de faire de l'aquaculture, par exemple, avec des saumons sauvages. Il s'agit de les prendre, de les amener au stade adulte et de les relâcher dans les rivières. Plusieurs témoins nous ont aussi dit que les scientifiques du MPO étaient contre une de ces options proposées.

Pourquoi certains scientifiques du MPO disent-ils que c'est impossible, alors que d'autres scientifiques, qui sont aussi éduqués et compétents qu'eux, disent que c'est possible? Pourquoi ne le fait-on pas?

Est-ce que quelqu'un peut me répondre à propos de ce questionnement que beaucoup de témoins avaient au Comité, dans les dernières semaines, au sujet de la possibilité de faire de l'ensemencement dans les rivières à nouveau?

● (1700)

[*Traduction*]

Bernard Vigneault: Je pense que la science a évolué, notamment en matière de génomique. J'ai fait référence à la recommandation de l'Organisation pour la conservation du saumon de l'Atlantique nord. Elle date de 2024, elle est donc très récente. Un consensus commence à se dégager sur le fait que les activités de repeuplement comportent des risques très importants, selon la rivière et le type d'intervention. Ce type d'interventions doivent être menées avec beaucoup de prudence, car elles pourraient en réalité s'avérer contre-productives. Elles pourraient entraîner une mauvaise adaptation, et donner lieu à des populations incapables de survivre à l'état sauvage. Nous examinons actuellement…

Serge Cormier: Les chercheurs du MPO ont accès à certaines de ces nouvelles méthodes, quelles qu'elles soient. Partagez-vous ce type de renseignements avec les chercheurs issus d'autres groupes, et en particulier avec les chercheurs qui travaillent sur le saumon?

Bernard Vigneault: Tout à fait. Il existe notamment en ce moment même un processus de consultation mené en collaboration avec des chercheurs du Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Norvège, ainsi qu'avec des chercheurs affiliés à Parcs Canada. J'y ai fait allusion tout à l'heure. Nous présenterons une évaluation de ces risques et des moyens d'en atténuer certains. Cela pourrait éclairer la politique de repeuplement, de sorte que toutes les parties prenantes concernées puissent disposer des renseignements les plus récents.

[*Français*]

Serge Cormier: Est-ce que le gouvernement du Québec gère le bar rayé dans les rivières du Québec, ou est-ce que c'est le gouvernement fédéral qui gère cette ressource?

Bernard Vigneault: C'est le gouvernement du Québec qui fait la science et la gestion du bar rayé dans les rivières du Québec. Nous collaborons avec lui, naturellement, sur le plan scientifique, notamment pour éclairer les décisions du COSEPAC.

[*Traduction*]

Le vice-président (Mel Arnold): Je vous remercie.

Nous allons à présent céder la parole à M. Deschênes pour deux minutes et demie.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Merci, monsieur le président.

J'ai une question pour vous, madame la sous-ministre.

Avez-vous ciblé les 54,5 millions de dollars qui, selon le dernier budget, devaient être sabrés au sein du ministère des Pêches et des Océans pour 2026-2027?

Diane Allan: Je vous remercie de la question. En fait, je suis sous-ministre adjointe et non sous-ministre de Pêches et Océans Canada.

En effet, j'ai dit que nous serions en mesure de vous écrire au sujet de toutes les compressions budgétaires effectuées à Pêches et Océans Canada. Pour l'instant, nous sommes en train de travailler sur le volet de la convention collective pour nous assurer que les employés ont la chance de se présenter à des concours ou d'alterner avec d'autres personnes.

Donc, je n'ai pas le chiffre précis sous la main, mais je peux vous répondre par écrit.

● (1705)

Alexis Deschênes: Donc, quelles sont les mesures qui ont été mises en place pour se rapprocher du chiffre de 54,5 millions?

[*Traduction*]

Diane Allan: Mes collègues des ressources humaines suivent cela de près. À ce stade, il s'agit d'un dispositif de suivi très complet, mais nous continuons à mettre en place des dispositions pour les employés qui ont fait savoir qu'ils souhaitaient bénéficier d'un statut prioritaire. Ces employés bénéficient donc d'un traitement préférentiel pour réintégrer le ministère.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Donc, c'est un programme de départs volontaires que vous avez.

Diane Allan: Oui, c'est un programme de départs volontaires.

[*Traduction*]

Il s'agit également d'employés qui ont été identifiés comme relevant d'un statut prioritaire. On leur confie généralement des tâches raisonnables pendant un certain temps. La procédure n'est pas uniforme dans l'ensemble de la fonction publique. Le MPO a effectivement mis en place une procédure spécifique pour faciliter les départs anticipés, et autres situations similaires.

Les chiffres fluctuent en ce moment même, et janvier est officiellement le mois où les départs anticipés seront pris en compte. C'est également un élément dont nous devons tenir compte pour déterminer les chiffres réels.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Je comprends donc que les compressions se font surtout dans les ressources humaines, dans le nombre d'employés.

Est-ce que le département de conservation et de protection de l'environnement est touché par ça?

Diane Allan: Là encore, je vais devoir vous répondre par écrit concernant tous les éléments et les programmes touchés par les compressions. Donc, si vous pouvez patienter, je vais être en mesure de vous écrire un rapport pour vous dire exactement où les compressions ont eu lieu.

Alexis Deschênes: J'aimerais vous poser une très courte question.

Parcs Canada joue également un rôle dans la gestion du saumon de l'Atlantique. Il y a des compressions qui ont été annoncées à Parcs Canada. Est-ce que ça compromet le succès de la stratégie visant à protéger le saumon de l'Atlantique?

Diane Allan: C'est une question que vous devrez poser à Parcs Canada, malheureusement. Je ne suis pas en mesure de répondre pour Parcs Canada.

Alexis Deschênes: Avez-vous des inquiétudes à ce sujet?

Diane Allan: Pour l'instant, je n'ai pas d'information quant aux compressions qui ont été faites par Parcs Canada. Donc, je ne peux pas répondre à cette question, malheureusement.

Alexis Deschênes: Merci.

[*Traduction*]

Le vice-président (Mel Arnold): Merci.

Monsieur Small, à vous la parole pour un maximum de cinq minutes, je vous prie.

Clifford Small: Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Vigneault. Elle concerne le Programme de mise en valeur des salmonidés que Cooke Aquaculture finance sur la rivière Petitcodiac, dans la partie intérieure de la baie de Fundy.

Nous tenons de source sûre que la Miramichi Salmon Association et deux Premières Nations voisines souhaitent reproduire le programme parrainé par Cooke sur la rivière Petitcodiac. Elles ont déposé une demande afin de mettre en place un programme similaire sur la rivière Miramichi.

Pourquoi cette demande a-t-elle été rejetée?

Kate Ladell: Je vais commencer, puis je vais céder la parole à mon collègue de la région du golfe.

Si j'ai bien compris, il...

Clifford Small: Mon temps de parole est presque écoulé, je suis désolé.

Kate Ladell: Excusez-moi, monsieur le président. Souhaitez-vous que je réponde?

Clifford Small: Oui, vous pouvez y aller.

Kate Ladell: D'accord, je vous remercie.

De ce que j'en comprends, l'étude menée actuellement n'est pas la même que celle effectuée en 2017.

De fait, l'étude menée par Cooke Aquaculture sur la rivière Petitcodiac prévoit l'élevage des poissons dans des cages en mer, tandis que le projet de Miramichi prévoit un élevage en eau douce.

Sur ce, je vais céder la parole à mon collègue de la région du Golfe, qui connaît mieux cette proposition.

Mario Gaudet: Merci, monsieur le président.

Je ne m'étendrai pas sur les détails de la proposition elle-même. Je me contenterai de préciser qu'elle doit faire l'objet des autorisations requises. Nous avons également besoin de mettre en place une politique de gestion des stocks pour nous assurer que nous respectons les directives du gouvernement.

Clifford Small: On nous a indiqué que la ministre a fait l'objet de pressions pour qu'elle n'approuve pas ce programme de repeuplement, au motif que cela altérerait le patrimoine génétique. Ce programme consiste à capturer des saumoneaux nés à l'état sauvage, à les élever jusqu'à l'âge adulte, puis à les relâcher afin qu'ils échappent à la prédation en mer.

Pourquoi une ONG environnementale exercerait-elle, comme on nous le dit, des pressions sur la ministre pour lui demander de ne pas autoriser ce programme au motif d'altérer le patrimoine génétique des saumoneaux, alors qu'il existe déjà 80 écloseries de saumons en Colombie-Britannique?

Kate Ladell: Je ne suis pas au courant de quelconques pressions exercées sur la ministre.

Ce que je peux affirmer, c'est que de nombreuses parties prenantes nous ont fait part de leur avis, recommandant le repeuplement comme un outil de gestion important, à utiliser en complément d'autres outils.

C'est pourquoi vous avez entendu mon collègue mentionner que nous élaborons actuellement une politique en matière de repeuplement. Nous espérons disposer d'un premier projet de cette politique au printemps 2027. Nous espérons que cette politique nous permettra d'atténuer les risques, de fournir des orientations aux promoteurs de projets de repeuplement, et à garantir davantage de prévisibilité et de stabilité aux exploitants d'écloseries.

● (1710)

Clifford Small: Je vous remercie, madame Ladell.

Monsieur le président, je voudrais à présent proposer que nous reprenions le débat sur une motion que j'ai présentée lors de la dernière séance du Comité. L'objectif de cette motion est d'inviter la conjointe du premier ministre, qui préside la 12e conférence des Nations unies intitulée « Nos océans », à se présenter devant le Comité afin de discuter de son rôle, et de nous expliquer de quelle manière elle compte dépenser le budget de 1,2 milliard de dollars que son conjoint vient de mettre à sa disposition.

Le vice-président (Mel Arnold): Je crois qu'il s'agit d'une motion non sujette à débat. Je présume que nous allons donc voter sur cette question.

(La motion est rejetée.)

Clifford Small: Monsieur le président, me reste-t-il du temps?

Le vice-président (Mel Arnold): Je suis désolé, mais votre temps de parole est écoulé.

Nous allons maintenant revenir du côté des libéraux. Je ne sais pas trop qui souhaite prendre la parole pour la prochaine série de questions et réponses.

Monsieur Klassen, à vous la parole pour un maximum de cinq minutes, je vous prie.

Ernie Klassen (Surrey-Sud—White Rock, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens tout d'abord à remercier tous nos invités. Cette heure et demie de témoignages s'est avérée particulièrement enrichissante.

Madame Ladell, je crois que vous avez évoqué le fait que le bar rayé figure à présent sur la liste des espèces menacées. Pourtant, j'ai entendu dire que le bar rayé était une espèce très prolifique. Comment est-il donc passé du statut d'espèce prolifique à celui d'espèce menacée?

Kate Ladell: J'estime que ce n'est pas une histoire simple ni dépourvue de complications, mais je vais faire de mon mieux.

Comme je l'ai mentionné, il y a trois populations. La population du fleuve Saint-Laurent, qui est actuellement désignée comme une espèce menacée, a été initialement repeuplée à l'aide de poissons provenant du sud du golfe du Saint-Laurent. Cela a donné lieu à une réévaluation en 2012, je crois, au cours de laquelle il a été déterminé que cette population était soit disparue, soit menacée; puis, lors de la dernière réévaluation en date, la population a été évaluée comme étant menacée.

Comme nous l'avons entendu dire, cette population fait actuellement l'objet d'une réévaluation, car il a été établi que, comme il ne s'agit pas d'une population d'origine, il est nécessaire de mener des études supplémentaires pour déterminer s'il s'agit ou non d'une population unique. Cela signifie que cette population continue d'être désignée comme une espèce menacée. Cependant, la population du sud du golfe du Saint-Laurent avait été évaluée comme étant préoccupante, et je peux vous dire que cette question a été soumise à la ministre et au gouverneur en conseil qui ont décidé de ne pas inscrire cette population sur la liste. Cette décision sera publiée dans la *Gazette du Canada* le 4 novembre, mais elle est déjà accessible au public. La décision a été enregistrée le 23 octobre, alors elle est définitive.

Il reste une autre population, c'est-à-dire celle de la baie de Fundy, qui a été évaluée comme étant préoccupante par le COSEPAC, mais aucune décision n'a encore été prise quant à son inscription sur la liste.

Ernie Klassen: Merci.

Monsieur Vigneault, je crois que vous avez mentionné que nous constations une légère augmentation de ce stock de saumon dans le Saint-Laurent. Est-ce exact?

Bernard Vigneault: Depuis quelques années, les stocks de saumon sont en baisse dans toutes les régions, y compris dans le Saint-Laurent. Ils sont restés stables dans certaines zones pendant un certain temps, mais la tendance générale à Terre-Neuve, dans le golfe, dans les Maritimes et au Québec est à la baisse pour les populations de saumon.

Comme cela a été souligné, je faisais peut-être allusion au bar rayé, cette population réintroduite dont on signale une expansion de l'aire de répartition dans différents cours d'eau. C'est un sujet qui fait l'objet de recherches actives menées par la province de Québec et ses partenaires.

● (1715)

Ernie Klassen: Je vous remercie.

Je reviens vers vous, madame Ladell. Je crois que vous avez été interrompue pendant que vous parliez de certains projets prêts à démarrer. Je me demandais simplement si vous pourriez nous en dire un peu plus à ce sujet.

Kate Ladell: Je ferai de mon mieux, tout en précisant qu'aucun de ces renseignements n'a encore été rendu public, car nous sommes toujours en train de négocier les ententes de contribution; je m'exprimerai donc en termes plus généraux.

Nous planifions actuellement des projets en collaboration avec des partenaires provenant de plusieurs provinces qui font partie de l'aire de répartition du saumon de l'Atlantique. Ces initiatives visent à éliminer les obstacles afin d'améliorer la connectivité, à protéger les refuges en eaux froides, ainsi qu'à améliorer la gestion des pêches grâce à des outils plus performants et à des investissements dans des mesures de conservation et de mise en valeur dirigées par des populations autochtones. Ce sont là les genres de projets qui sont prêts à être mis en œuvre, et auxquels nous affectons des fonds cette année afin qu'ils puissent faire avancer les travaux et l'atteinte des objectifs.

Ernie Klassen: Je tiens simplement à préciser que certains projets de recherche seraient également financés dans le cadre de ces initiatives.

Kate Ladell: Au cours de cette première année de financement, aucun projet n'a été précisément consacré à la recherche sur le saumon de l'Atlantique. Toutefois, lorsqu'une manifestation d'intérêt est formulée en vue d'obtenir un financement pluriannuel pour les années deux à cinq, la recherche constitue bel et bien une activité admissible qui pourrait bénéficier d'un financement dans le cadre des critères généraux d'octroi d'un financement.

Ernie Klassen: D'accord, car il est évident que certaines recherches doivent être menées en parallèle.

Dans le temps qu'il nous reste, pourriez-vous nous parler brièvement de certaines communautés autochtones et du rôle qu'elles jouent dans l'ensemble de ces projets?

Kate Ladell: Tout à fait. Les peuples autochtones occupent une place centrale dans l'ensemble des financements que nous proposons. En effet, dans nos critères, nous recommandons vivement aux candidats à ces financements de travailler en partenariat avec les peuples autochtones, car il est reconnu qu'ils possèdent de nombreuses compétences, connaissances et capacités sur le terrain qui peuvent orienter et améliorer la mise en œuvre de ces projets.

Le vice-président (Mel Arnold): Merci, monsieur Klassen. Vos cinq minutes sont écoulées. En fait, vous êtes intervenu pendant un peu plus de cinq minutes.

Il ne nous reste plus qu'une série abrégée de questions. Nous disposons de quatre minutes pour les conservateurs, de quatre minutes pour les libéraux et de deux minutes pour le Bloc québécois.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Small, qui est membre du Parti conservateur, pendant quatre minutes.

Clifford Small: Merci, monsieur le président.

On a beaucoup parlé aujourd'hui du bar rayé. Dans la baie de Fundy, la limite de taille est comprise entre 68 et 150 centimètres. Dans le rapport issu de la dernière étude sur le bar rayé, il a été recommandé d'éliminer le point de référence supérieur de 65 centimètres.

Monsieur Vigneault, d'après votre expertise, comment compareriez-vous la production d'œufs d'un bar rayé de 80, 90 ou 100 centimètres à celle de quatre bars rayés de 50 centimètres?

Bernard Vigneault: L'avis scientifique que nous avons formulé concernant cette limite de taille vise à conserver explicitement les bars de plus grande taille, car ils présentent un potentiel de fécondité plus élevé lors du frai, l'idée étant que cette espèce est sujette à un échec de reproduction pendant plusieurs années. Ce serait un moyen d'atténuer le risque de diminution de la population. En 2024, moins de 13 % des bars rayés présentaient cette taille plus importante.

Clifford Small: On entend parler du grave problème de prédation par le bar rayé, mais si les femelles reproductrices de grande taille continuent de faire partie de la population, cette population va continuer d'exploser. Cette mesure ne résout pas vraiment le problème de prédation par le bar rayé, si la limite de taille comprise entre 50 et 65 centimètres est conservée. Le dernier rapport recommandait de modifier cette fourchette, alors pourquoi n'a-t-elle pas été modifiée?

Bernard Vigneault: Comme je l'ai mentionné, d'après les données scientifiques, il s'agit d'une espèce dont la population était très faible, mais qui s'est rétablie. Du point de vue de la conservation, c'était là l'avis scientifique, mais il y a évidemment d'autres facteurs à prendre en considération. Ce stock se situe dans la zone de prudence. L'avis scientifique continue de préconiser de protéger les poissons de plus grande taille de cette population, afin de se prémunir contre d'éventuelles difficultés, comme cela s'est produit pour certaines populations par le passé, et de garantir la reproduction de cette espèce dans les années à venir.

● (1720)

Clifford Small: D'accord. Cela ne me semble pas très logique.

Monsieur le président, je vais maintenant céder la parole à M. Gunn.

Le vice-président (Mel Arnold): Monsieur Gunn, vous disposez d'une minute et demie.

Aaron Gunn: Monsieur le président, je voudrais proposer au Comité de reprendre le débat sur la motion de M. Small.

Je viens du comité de l'éthique, où cette question a fait l'objet de nombreuses discussions. Je crois que nous aimerions tous donner à l'épouse du premier ministre l'occasion d'expliquer son nouveau rôle et ce qu'elle compte accomplir à l'aide de ce budget de 1,2 milliard de dollars.

Chris d'Entremont: J'invoque le Règlement. Une fois que la motion a été proposée, elle ne peut faire l'objet d'aucun débat; il faut donc procéder immédiatement au vote.

Le vice-président (Mel Arnold): Comme d'autres délibérations ont en fait eu lieu depuis le dernier débat sur cette motion, je vais autoriser un nouveau débat.

Chris d'Entremont: J'invoque le Règlement. Respectons les règles telles qu'elles ont été établies.

Le vice-président (Mel Arnold): Il a proposé la motion.

Puis-je demander au greffier de procéder à un vote par appel nominal?

Serge Cormier: Monsieur le président, pour clarifier les choses, je vous signale que nous avons déjà voté sur cette motion aujourd'hui. Pouvons-nous voter à nouveau sur la même motion?

Le vice-président (Mel Arnold): Oui, j'ai précisé que des délibérations devaient avoir lieu entre le moment où une motion est présentée et celui où elle est présentée à nouveau. Quelques questions ont été posées entretemps, alors ce vote est autorisé.

Serge Cormier: Cette conclusion émane-t-elle du greffier, monsieur le président, ou de vous-même?

Le vice-président (Mel Arnold): Elle émane du greffier et du bureau de mon whip.

Je vais demander au greffier de procéder à un vote par appel nominal. Merci.

(La motion est rejetée par 6 voix contre 4.)

Le vice-président (Mel Arnold): C'est tout le temps qui était imparti aux conservateurs. Si nous disposons des ressources nécessaires, nous poursuivrons nos délibérations en accordant quatre minutes aux libéraux et deux minutes à M. Deschênes avant de conclure la séance.

Paul Connors: Merci.

Je voudrais revenir sur la question des Autochtones... Nous avons entendu la cheffe Jenny Brake, qui représentait la Fédération des Indiens de Terre-Neuve. Elle a expliqué que leur pouvoir en matière de conservation était limité et que cela avait des répercussions directes sur la communauté et sur leurs droits. Elle a souligné que les efforts de conservation, ainsi que toutes nos actions, devaient être menés en collaboration avec les Premières Nations. Lorsque nous menons des recherches scientifiques, nous devons tenir compte de leurs connaissances traditionnelles.

Pourriez-vous nous faire part de votre point de vue et de votre avis au sujet de ces réflexions?

Bernard Vigneault: Je pense que cela s'inscrit dans la stratégie globale du ministère. Comme ma collègue l'a mentionné tout à l'heure, la reconnaissance de l'importance des connaissances autochtones fait également partie intégrante de notre mission scientifique concernant le saumon de l'Atlantique. À l'heure actuelle, nous discutons avec plusieurs Premières Nations en vue de collaborer avec elles dans le cadre de différents projets liés au saumon de l'Atlantique. Ces collaborations sont bénéfiques pour la mise en œuvre de nos travaux scientifiques. Nous recueillons leurs avis sur la conception de la surveillance. Nous bénéficions de leur participation en tant qu'experts dans le cadre de notre processus d'avis scientifique. Cette participation est essentielle pour renforcer les avis scientifiques que nous formulons à l'intention du ministère.

En plus de communiquer des données scientifiques et des avis scientifiques, nous tenons compte d'autres considérations, et nous consultons d'autres intervenants avant de décider de l'applicabilité de ces avis aux mesures de gestion.

● (1725)

Paul Connors: Merci.

J'aimerais obtenir une précision supplémentaire. Lorsque nous parlons du saumon de l'Atlantique et que le sujet du saumon du Pacifique est abordé, je me demande quelle est la différence entre l'objectif de rétablissement du saumon du Pacifique et celui qui s'applique au saumon de l'Atlantique en ce qui concerne la stabilisation et de rétablissement des stocks. Pouvez-vous nous expliquer s'il existe une différence entre les deux?

Diane Allan: Les populations présentes dans le Pacifique et dans l'Atlantique sont différentes. Leur nombre varie, et les espèces sont différentes. Le saumon quinnat, par exemple, connaît un déclin marqué et constitue en réalité l'une des principales proies de l'épaulard du Sud. Le rétablissement de cette population particulière constitue un élément important des mesures qui ont été proposées dans la stratégie relative au saumon du Pacifique.

Dans le Canada atlantique, nous avons bien compris que le gouvernement du Canada ne peut pas faire cavalier seul lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre une solution. Cette solution doit être le fruit d'un partenariat avec nos collègues. La stratégie mise en place dans le Canada atlantique repose effectivement sur des piliers qui nous permettent de faire valoir les points de vue des nations autochtones. Nous mettons en œuvre diverses initiatives déterminées et menées à l'échelle locale afin d'obtenir les résultats attendus par la communauté de l'Atlantique.

Paul Connors: Il n'y a donc pas vraiment de lien entre le saumon sauvage de l'Atlantique et le saumon du Pacifique ni avec l'aquaculture sur la côte pacifique. Il n'y a aucun lien.

Diane Allan: Excusez-moi. Pourriez-vous préciser un peu plus votre question? Est-ce dans le domaine de l'aquaculture que vous cherchez...

Paul Connors: Oui... ou encore à propos du saumon du Pacifique et de l'aquaculture sur la côte Ouest. Notre situation locale n'est pas liée à ce qui se passe là-bas. Notre étude porte sur le saumon de l'Atlantique, alors il n'y a donc aucun lien entre les deux situations.

Diane Allan: Comme ma collègue l'a mentionné tout à l'heure, en ce qui concerne l'aquaculture, le gouvernement a pris une décision précise. Nous avons discuté avec plusieurs collègues et partenaires de l'ensemble du pays. Nous sommes en train d'analyser les informations que nous avons recueillies. Cependant, à l'heure actuelle, la décision prise reste valable.

Paul Connors: Combien de temps me reste-t-il?

Le vice-président (Mel Arnold): Votre temps de parole est écoulé. Merci.

Nous allons maintenant passer à M. Deschênes qui interviendra pendant les deux dernières minutes de la série de questions.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Merci, monsieur le président.

Madame Ladell, je veux revenir sur ce que vous avez dit il y a quelques minutes.

Dans la *Gazette du Canada*, on va bientôt annoncer une décision selon laquelle le bar rayé qui se trouve dans les zones où il n'est pas présent naturellement ne sera plus considéré comme une espèce protégée. Pouvez-vous nous donner un peu plus de détails sur la décision qui a été prise?

Est-ce qu'elle a été prise en vertu de la Loi sur les espèces en péril?

Est-ce que cette décision ouvrira la porte à la pêche récréative au bar rayé dans le peuplement du fleuve Saint-Laurent?

[*Traduction*]

Kate Ladell: Je suis contente que vous posiez cette question, car cela me donne l'occasion de rectifier les faits, ce que j'avais l'intention de faire de toute façon. Il existe trois populations. La population dont je parlais, pour laquelle la décision a été prise de ne pas l'inscrire sur la liste, est celle du sud du golfe du Saint-Laurent. Elle a été évaluée comme étant préoccupante, mais le gouverneur en conseil a décidé de ne pas l'inscrire sur la liste des espèces préoccupantes. Cette population ne figure donc pas sur la liste. Cet avis paraîtra dans la Partie II de la *Gazette du Canada*, le 4 novembre.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Dans le peuplement du sud du golfe, la pêche récréative au bar rayé est déjà permise, au Québec, en tout cas. Qu'est-ce que cette décision vient changer?

[*Traduction*]

Kate Ladell: La décision prise à l'heure actuelle de ne pas l'inscrire sur la liste ne change rien à ce qui s'est passé jusqu'à maintenant, puisque cette espèce ne figurait pas sur la liste auparavant. Cette décision ne fait que confirmer clairement qu'elle n'est pas inscrite sur la liste et que la décision a été prise.

En ce qui concerne les questions relatives à la signification de cette décision, je m'en remettrais à mes collègues chargés de la gestion des pêches. La gestion se poursuit comme d'habitude, en vertu de la Loi sur les pêches.

[*Français*]

Alexis Deschênes: D'accord, ça ne change pas grand-chose.

Sur le quota de 175 000 prises, combien de poissons sont pêchés? On sait que tout le quota n'est pas pêché. Vous avez parlé de chiffres qui ne sont pas encore parus pour 2026. En 2025, où en étions-nous, à peu près?

● (1730)

[*Traduction*]

Le vice-président (Mel Arnold): Je vous remercie, monsieur Deschênes.

Cela met fin à notre temps ensemble, mais je crois comprendre...

[*Français*]

Alexis Deschênes: Monsieur le président, M. Gaudet voulait juste donner un chiffre.

Est-ce que vous l'avez, monsieur Gaudet?

Mario Gaudet: Oui.

L'an dernier, sur le quota de 175 000 prises, environ 54 000 individus ont été récoltés par les Premières Nations.

Alexis Deschênes: Merci.

[*Traduction*]

Le vice-président (Mel Arnold): Monsieur Connors, je crois que vous souhaitez obtenir des précisions concernant une observation qui a été formulée aujourd'hui.

Paul Connors: Je souhaite apporter une correction.

J'ai parlé de la cheffe Jenny Brake, mais j'aurais dû la présenter comme la cheffe Jenny Brake, présidente de la Première Nation Qalipu.

Le vice-président (Mel Arnold): Je vous remercie. C'est noté.

Je tiens à remercier les témoins de s'être joints à nous aujourd'hui. Vos témoignages aideront le Comité à élaborer son rapport. Nous vous sommes reconnaissants du temps que vous nous avez consacré.

Le greffier m'a informé que le président lui a fait savoir qu'il n'y aurait pas de réunion jeudi en raison de la séance d'information à huis clos sur le budget et de la présentation du budget qui est prévue pour jeudi. Notre prochaine réunion aura lieu le lundi 16 novembre.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca